

RAPPORT D'ACTIVITÉ

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS - VALLÉE DE LA MARNE



2020

Sommaire

| | |
|---|----------|
| LES TEMPS FORTS | 4 |
| RÉTROSPECTIVE SUR LES GRANDS PROJETS | 6 |

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE AU SERVICE DES 12 COMMUNES

| | |
|---|----|
| Un territoire préservé aux portes du Grand Paris | 10 |
| Une offre de services de proximité ouverte sur l'avenir | 11 |
| 65 élus communautaires aux ambitions collectives et partagées | 12 |
| Les instances communautaires | 13 |
| L'Agglo, ses compétences | 14 |

OPTIMISER LES RESSOURCES POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ

| | |
|--|----|
| Des moyens humains pour un service public efficace | 18 |
| Sécuriser et rationaliser les finances publiques | 19 |

FAÇONNER LE TERRITOIRE DE DEMAIN ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE

| | |
|---|----|
| Agir pour l'équilibre social de l'habitat | 22 |
| Œuvrer en faveur des quartiers prioritaires | 25 |
| Favoriser la mobilité en adéquation avec l'évolution des modes de déplacement | 26 |
| Garantir des infrastructures adaptées et conformes | 27 |
| Préserver l'environnement et le cadre de vie des habitants | 28 |

AFFIRMER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

| | |
|--|----|
| Asseoir le positionnement économique de Paris - Vallée de la Marne | 32 |
| Accompagner le recrutement des entreprises et soutenir les demandeurs d'emploi | 34 |
| Valoriser un territoire dynamique et accueillant | 36 |
| Un engagement marqué en faveur du sport de haut niveau | 38 |

DÉFENDRE LE BIEN VIVRE ENSEMBLE ET ASSURER LA QUALITÉ DE VIE

| | |
|--|----|
| Favoriser l'accès aux soins et développer la médecine du sport | 42 |
| Rendre le droit accessible à tous | 44 |
| Agir pour la prévention et la citoyenneté | 45 |
| Soutenir la pratique du sport pour tous | 46 |
| Construire un futur centre aquatique et sportif | 48 |
| Développer la culture pour tous | 50 |
| Promouvoir le spectacle vivant, pour une diffusion de la culture | 54 |

UN CONTEXTE SANITAIRE PARTICULIER ET INÉDIT

L'année 2020 a été marquée par la Covid-19. La crise sanitaire, ses confinements et les mesures gouvernementales ont eu un fort impact social et économique sur les différents acteurs du territoire.

En s'adaptant au mieux à la situation, la collectivité a non seulement poursuivi ses missions de service public à destination des habitants et l'exercice de ses compétences, mais elle a surtout mis en place de nombreuses actions pour maintenir le lien avec la population.

Ce rapport d'activité 2020 fait état des actions et projets portés par la collectivité mais aussi des mesures et moyens mis en œuvre afin de garantir aux habitants, aux entreprises, aux étudiants... du territoire, des services de proximité, des aides appropriées, un accompagnement dédié pour lutter contre une crise sanitaire mais aussi économique et sociale.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Communauté d'agglomération
Paris - Vallée de la Marne

5, cours de L'Arche Guédon à Torcy,
77007 Marne-la-Vallée CEDEX 1
Tél. 01 60 37 24 24
communication@agglo-pvm.fr
www.agglo-pvm.fr

Directeur de la publication
Guillaume Le Lay-Felzine

Directrice de la rédaction
Émilie Herran

Rédaction
Méloidy Mansuy

Photos
Agglomération
Yann Piriou
AdobeStock

Réalisation
Olivier Gonçalves

Contact
communication@agglo-pvm.fr



GUILLAUME LE LAY-FELZINE

PRÉSIDENT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

Après quatre années essentiellement consacrées à la concrétisation des projets déjà engagés et à l'harmonisation des compétences entre chaque ex-agglomération, le temps est venu de se projeter vers l'avenir. C'est avec cette ambition que j'ai succédé le 6 juillet 2020 à Paul Miguel ; qui a œuvré avec talent pour faire de Paris - Vallée de la Marne une réalité.

Paris - Vallée de la Marne, qui, avec près de 230 000 habitants, forme la plus grande Agglomération de Seine-et-Marne et l'une des grandes Agglomérations de France, se doit d'être une intercommunalité de projets portant une ambition collective et partagée. Chacune des 12 villes, quelles que soient sa taille ou la couleur politique de sa municipalité, contribue à la réussite du projet de territoire commun voté récemment à l'unanimité. Cela exige de la part de l'Agglomération des échanges permanents avec les élus et agents des communes.

Notre intercommunalité doit assumer avec efficacité et rigueur ses compétences obligatoires (développement économique, aménagement de l'espace, ...) et moderniser en permanence ses équipements intercommunaux

(conservatoires, médiathèques, piscines, ...).

Ce début de mandat a malheureusement été marqué par une crise sanitaire doublée d'une crise économique majeure. Par l'intermédiaire de nos agents sur le terrain et au service des projets, tout a été mis en œuvre pour que la continuité du service public soit assurée. Nous avons par exemple voté un plan d'actions ambitieux visant à préserver la qualité de l'air, lutter contre le changement climatique et en réduire les impacts. Nous nous sommes également associés à la Région Île-de-France et à la banque des Territoires pour proposer le fonds Résilience Île-de-France et Collectivités. Doté de plus de 100 millions d'euros, il a permis aux TPE, PME et acteurs de l'économie sociale et solidaire de bénéficier d'un prêt à taux zéro et sans garantie.

L'avenir de Paris - Vallée de la Marne sera écologique et économique au bénéfice des habitants de nos 12 communes mais aussi des étudiants, des salariés qui, je l'espère avec bonheur, vivent au quotidien ce territoire et liront ce rapport d'activité qui fait le bilan d'une année singulière.

LES TEMPS FORTS



JUIN

Oxy'Virtual

Suite à l'annulation de la 8^e édition d'Oxy'Trail, en 2020, une course virtuelle et solidaire s'est déroulée les 27 et 28 juin. Plus de 400 coureurs se sont élancés de manière autonome, sur le site de leur choix pour parcourir l'une des distances habituelles (5, 13 ou 23 km). 3 645 € ont été récoltés au profit des Restos du Cœur de Torcy.

À PARTIR DE MARS

Cours en ligne au Nautil

Malgré la fermeture de l'équipement, les éducateurs sportifs ont gardé le lien avec les usagers ! Chaque jour, des séances de renforcement musculaire, stretching, zumba... ont été proposées sur la page Facebook du Nautil.

JUILLET

Élection du nouvel exécutif de l'Agglomération

Le 6 juillet 2020, Guillaume Le Lay-Felzine a été élu Président de Paris - Vallée de la Marne pour 6 ans.

À PARTIR DE MAI

"Prêts à emporter" des médiathèques

Alors que les différents confinements ont impacté l'offre culturelle de l'Agglo, les médiathèques ont mis au point un système de "Prêts à emporter" pour maintenir le lien avec les usagers. Plus de 13 000 documents ont été empruntés.

OCTOBRE

Octobre rose

Pour la 5^e année consécutive, l'Agglomération s'est mobilisée aux côtés des associations et des villes pour le dépistage du cancer du sein.

NOVEMBRE

Forum "Objectif Emploi"

100 % en ligne, l'édition 2020 s'est adaptée au contexte sanitaire. De nombreuses offres étaient à pourvoir!

JUILLET

Fin des travaux du pôle gare de Vaires - Torcy

Après deux années de travaux, le pôle gare de Vaires-Torcy fait peau neuve.

Cette gare urbaine et paysagère représente un investissement de 4 196 000 € financés par Île-de-France Mobilités, Paris – Vallée de la Marne et le Département de Seine-et-Marne.



RÉTROSPECTIVE SUR LES GRANDS PROJETS



ENVIRONNEMENT

Le Plan climat air énergie territorial (PCAET)

Le PCAET vise à préserver la qualité de l'air, lutter contre le changement climatique et en réduire les impacts. L'atteinte des objectifs requiert la mobilisation de l'ensemble des forces vives du territoire.

Le plan d'actions a été validé par les élus du Conseil communautaire le 17 décembre 2020.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La ZAC du Gué de Launay

Ce projet d'aménagement est une opportunité économique pour le territoire puisqu'à terme, la ZAC est appelée à accueillir 500 emplois sur environ 80 000 m² de surface d'activité.

Le chantier a démarré en février 2020 sur la partie nord de l'ancien parc à charbon de la centrale thermique, à Vaires-sur-Marne.



GÉOTHERMIE

Une centrale à Champs-sur-Marne

Installée à la Cité Descartes à Champs-sur-Marne, la future centrale géothermique permettra d'alimenter 10 000 équivalents logements sur les communes de Champs-sur-Marne et Noisiel, via un réseau de chaleur de 19 km. La construction du bâtiment de la centrale a débuté en 2020.

La mise en service du réseau de géothermie est prévue pour septembre 2021.

SPORT

Un nouveau centre aquatique et sportif

La construction du centre aquatique et sportif intercommunal à Champs-sur-Marne a débuté en septembre 2020. Situé au cœur de la Cité Descartes, ce complexe proposera une offre de sports et loisirs complète grâce à de nombreux espaces intérieurs et extérieurs.



HABITAT

Le Service unique de la rénovation énergétique (SURE)

Le SURE est un guichet unique de la rénovation énergétique au service des habitants et des professionnels. Il vise à les accompagner dans leurs projets de travaux et de maîtrise des énergies. Il a été mis en place en partenariat avec l'ADEME, la Région Île-de-France et le Département de Seine-et-Marne.

HABITAT

La Déclaration de mise en location (DML)

Ce dispositif s'applique à tous les propriétaires souhaitant mettre en location une résidence principale sur une longue durée. Il a pour objectif de mieux appréhender les dynamiques locales du marché locatif privé. Le conseil communautaire du 1^{er} octobre 2020 a acté la mise en place d'une DML dans sept communes de la collectivité : Champs-sur-Marne, Chelles, Courtry, Noisiel (cité Menier), Roissy-en-Brie, Torcy et Vaires-sur-Marne.



AMÉNAGEMENT

Rénovation du quartier des Deux-parcs - Luzard

Le quartier des Deux-parcs - Luzard fait partie des "quartiers politiques de la ville" et bénéficie, à ce titre, d'aides financières à hauteur de 11,2 millions d'euros dans le cadre du Nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU). L'année 2020 a été marquée par une phase de concertation publique, avec notamment l'ouverture d'une Maison du projet permettant de recueillir l'avis des habitants.







PARIS - VALLÉE DE LA MARNE,

UN TERRITOIRE

DYNAMIQUE

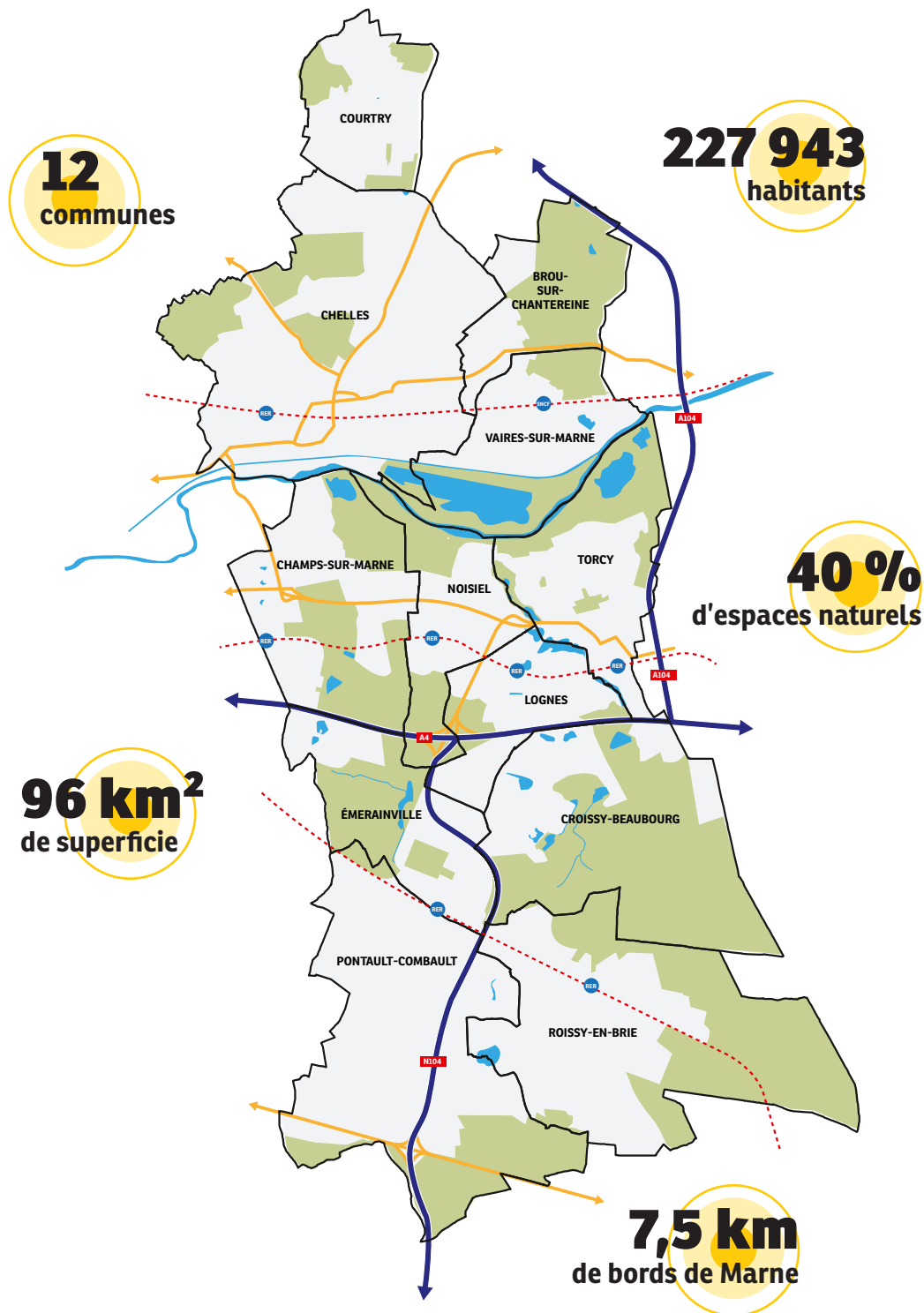
AU SERVICE

DES 12 COMMUNES



UN TERRITOIRE PRÉSERVÉ

AUX PORTES DU GRAND PARIS



UNE OFFRE DE SERVICES DE PROXIMITÉ OUVERTE SUR L'AVENIR



35
zones
d'activités



17 200
établissements
industriels et
commerciaux



78 000
emplois



1
Maison de
l'entreprise
innovante



1
université
15
grandes écoles



18 000
étudiants



34
laboratoires de
recherche



1
pôle d'excellence
de la ville
durable



8
gares
3
lignes de train



2
axes
autoroutiers
(A4 / A104)



2
aérodromes



3
gares
routières



8
parkings
vélos



14
médiathèques



9
conservatoires



3
studios
d'enregistrement



4
piscines



1
centre de sport
et loisirs,
Le Nautil



3
auditoriums



1
salle
de spectacles,
Les Passerelles



3
Maisons
de justice
et du droit



5
aires d'accueil
des gens du
voyage



1
Office
de tourisme



1
Service
intercommunal
de l'emploi



1
Bureau d'accueil
et de services
aux entreprises

65 ÉLUS COMMUNAUTAIRES

AUX AMBITIONS COLLECTIVES ET PARTAGÉES



Torcy

Guillaume LE LAY-FELZINE
Président
de la Communauté d'agglomération
Paris - Vallée de la Marne
Maire



Pontault-Combault

Gilles BORD
Co-1^{er} vice-président
Chargé des équipements
sportifs, de la politique sportive
communautaire et des Jeux
Olympiques Paris 2024
Maire



Roissy-en-Brie

François BOUCHART
Co-1^{er} vice-président
Chargé de l'aménagement
du territoire et de l'urbanisme
Maire



Chelles

Brice RABASTE
2^e vice-président
Chargé des transports,
des liaisons douces
et du Grand Paris
Maire



Noisiel

Mathieu VISKOVIC
3^e vice-président
Chargé des travaux, des réseaux,
de la voirie communautaire
et de l'entretien du patrimoine
Maire



Courtry

Xavier VANDERBISE
4^e vice-président
Chargé du tourisme et
de l'attractivité du territoire
Maire



Pontault-Combault

Jean-Claude GANDRILLE
5^e vice-président
Chargé des finances
et des marchés publics



Champs-sur-Marne

Michel BOUGLOUAN
6^e vice-président
Chargé de l'habitat
et des gens du voyage



Brou-sur-Chantereine

Stéphanie BARNIER
7^e vice-présidente
Chargée de l'eau
et de l'assainissement
Maire



Lognes

Nicolas DELAUNAY
8^e vice-président
Chargé des équipements
et de la politique culturelle
communautaire



Émerainville

Alain KELYOR
9^e vice-président
Chargé du contrôle de gestion
et de l'évaluation des politiques
publiques
Maire



Chelles

Colette BOISSOT
10^e vice-présidente
Chargée du développement
durable, du plan climat,
des espaces verts,
des bois et des bords de Marne



Vaires-sur-Marne

Yohann DESFOUX
11^e vice-président
Chargé de la communication
institutionnelle
et de l'aménagement numérique
du territoire



Croissy-Beaubourg

Michel GÉRÉS
12^e vice-président
Chargé des plans d'eau
Maire



Torcy

Gérard EUDE
1^{er} conseiller délégué
Chargé du développement
économique, de l'enseignement
supérieur et de la recherche



Roissy-en-Brie

Hafida DHABI
2^e conseillère déléguée
Chargée de l'attractivité
des parcs commerciaux



Champs-sur-Marne

Daniel GUILLAUME
3^e conseiller délégué
Chargé des grands projets
de la Cité Descartes



Chelles

Benoît BRESYSE
4^e conseiller délégué
Chargé de l'emploi, de l'insertion
et de la formation professionnelle



Pontault-Combault

Sara SHORT FERJULE
5^e conseillère déléguée
Chargée de la santé et de la
politique sociale communautaire



Chelles

Guillaume SÉGALA
6^e conseiller délégué
Chargé de la politique de la ville

Les conseillers communautaires

Champs-sur-Marne Maud TALLET (Maire) • Corinne LEGROS WATERSCHOOT • Marie SOUBIE-LLADO • Mourad HAMMOUDI • Rémy LAGAY **Chelles** Philippe MAURY • Céline NETTHAVONGS • Jacques PHILIPPON • Audrey DUCHESNE • Annie FERRI • Nicole SAUNIER • Frank BILLARD • Michèle DENGREVILLE • Christian COUTURIER • Nathalie DUBOIS • Salim DRICI • Lydie AUTREUX **Émerainville** Michelle FABRIGAT **Lognes** André Yuste (Maire) • Corinne LEHMANN • Judith BONNET •

Noisiel Cartine VICTOR LE ROCH • Florian BRICOGNE • Pascale NATALE **Pontault-Combault** Fernande TREZENTOS OLIVEIRA • Sofiane GHOZELANE • Sophie PIOT • Pascal ROUSSEAU • Céline GINEYS • Jean-Noël HOUEDEMOND • Rosa DE ALMEIDA LACERDA • Delphine HEUCLIN **Roissy-en-Brie** Nadia ARAMIS • Jonathan ZERDOUN • Kamel TEFFAH • Fanny PEZZALI • François IGLÉSIAS **Torcy** Marie-Luce NEMO • Nicole VERTENEUILLE • Ouassini BEKOUICHE • Anne-Sophie MONDIÈRE • Éric MORENCY

Vaires-sur-Marne Edmonde JARDIN (Maire) • Monique COULAIS • Isabelle RECIO

LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

Les instances communautaires de l'Agglomération ont pour objectif de prendre des décisions dans le cadre des compétences qui sont les siennes.

En 2020, 1 097 actes ont été rédigés dont :

- > **371 délibérations**
- > **47 décisions du bureau**
- > **465 décisions du Président**
- > **214 arrêtés du Président**



L'année 2020 a été marquée par l'élection du nouvel exécutif de Paris - Vallée de la Marne. Les conseillers communautaires ont été élus au suffrage universel lors des élections municipales et intercommunales qui ont eu lieu les 15 mars et 28 juin. Réunis au Conseil d'installation du 6 juillet, ils ont désigné le Président et les vice-présidents.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Assemblée délibérante de l'Agglomération, le Conseil communautaire est composé de 65 membres issus des douze conseils municipaux du territoire. Il se réunit au moins une fois par trimestre pour débattre des actions à mettre en œuvre, partenariats à nouer, projets à lancer, etc.

En 2020, 6 conseils communautaires ont été organisés.

Pour pallier les mesures sanitaires liées à la Covid-19, à partir de juin, ils se sont déroulés en présentiel et en visioconférence, avec une retransmission en direct sur la page Youtube de l'Agglomération.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Composé du président, des vice-présidents et des conseillers délégués, le Bureau communautaire se réunit généralement en amont des Conseils communautaires pour les préparer, définir les grandes orientations et analyser les points qui y seront débattus.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Elles sont organisées aussi souvent que nécessaire afin de permettre aux conseillers d'accompagner la conduite des projets (avancée des dossiers, éventuelles difficultés, propositions d'ajustements...). Les 6 commissions sont composées de treize conseillers communautaires.

- > Aménagement / Urbanisme / Politique de la ville / Habitat
- > Finances / Contrôle de gestion / Évaluation des politiques publiques
- > Développement économique / Commerces / Emploi / Enseignement supérieur
- > Environnement / Travaux / Réseaux / Transports
- > Culture / Tourisme
- > Sport / Santé

En 2020, 17 commissions ont été organisées.

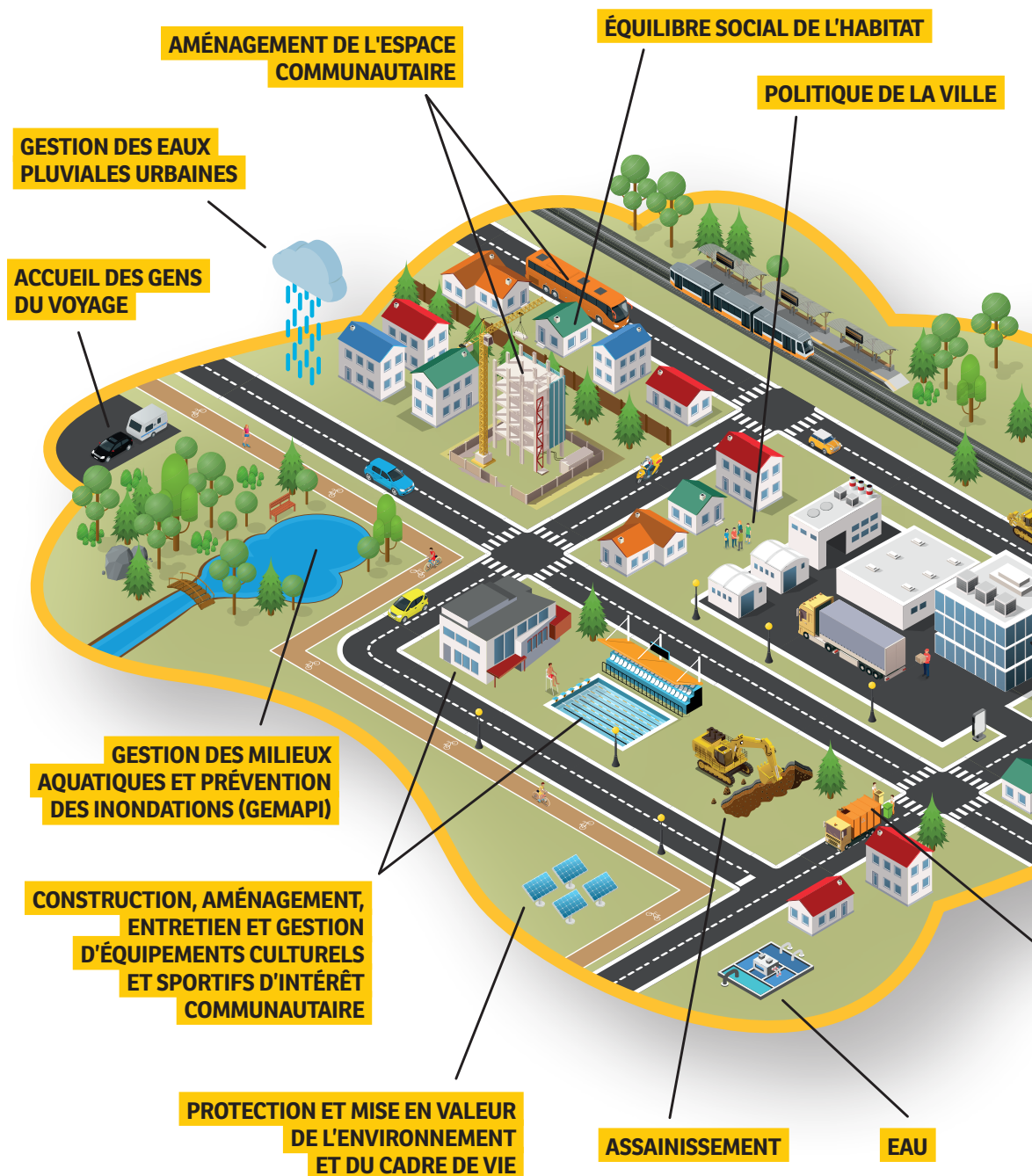
LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Cette instance consultative permet d'associer directement les communes à la gouvernance de l'intercommunalité. Elle est composée des douze maires et du président de Paris - Vallée de la Marne. C'est le lieu de débat autour des grandes orientations de l'Agglomération, notamment sur la question des compétences et de la définition de l'intérêt communautaire.

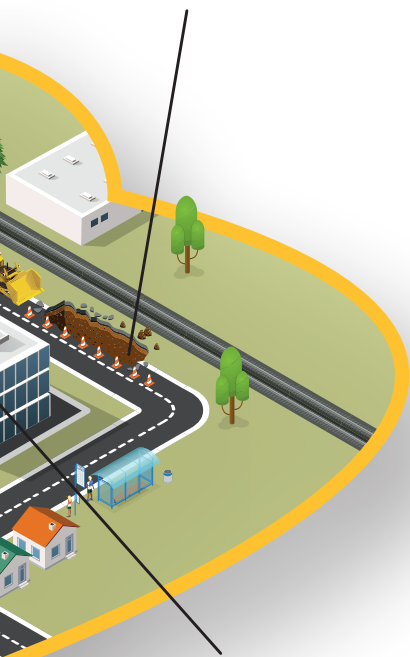
Compte tenu du contexte sanitaire et des élections, en 2020, 5 conférences des maires ont été organisées.

L'AGGLO SES COMPÉTENCES

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



CRÉATION OU AMÉNAGEMENT
ET ENTRETIEN DE VOIRIE D'INTÉRÊT
COMMUNAUTAIRE ;
CRÉATION OU AMÉNAGEMENT
ET GESTION DE PARCS DE
STATIONNEMENT D'INTÉRÊT
COMMUNAUTAIRE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

COLLECTE ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS DES MÉNAGES
ET DÉCHETS ASSIMILÉS

LES COMPÉTENCES DÉFINIES LIBREMENT

CRÉATION, ORGANISATION, SOUTIEN
ET/OU GESTION D'ACTIONS OU D'ÉVÈNEMENTS
SPORTIFS ET CULTURELS

ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI,
DE L'INSERTION ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

ACTIONS EN FAVEUR DE LA SANTÉ
ET DE LA MÉDECINE DU SPORT

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

CITOYENNETÉ ET PRÉVENTION

CRÉATION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN
ET GESTION DE RÉSEAUX DE CHALEUR
OU DE FROID URBAINS

ACTIONS DE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS
DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
SUR LE TERRITOIRE

HÉBERGEMENT DE LA BOURSE DU TRAVAIL
DANS LE CADRE DE LA POURSUITE
DU PARTENARIAT AVEC CETTE DERNIÈRE

SPORT DE HAUT NIVEAU

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL





OPTIMISER LES RESSOURCES

**POUR UN SERVICE
PUBLIC DE QUALITÉ**

DES MOYENS HUMAINS

POUR UN SERVICE PUBLIC EFFICACE

L'Agglomération s'appuie sur 891 agents permanents. Ensemble, ils assurent une action publique au service de l'intérêt général. Afin de lutter contre la propagation de la Covid-19, l'Agglomération, et notamment la direction des Ressources humaines a dû adapter les méthodes de travail des agents (horaires adaptés et décalés pour limiter les contacts, travail à distance...).

891

Agents permanents

41

Agents saisonniers d'été

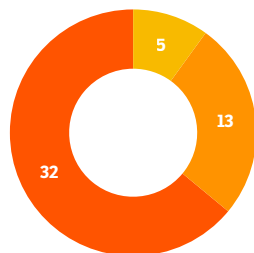
93

Stagiaires accueillis (dont 6 rémunérés)

AVANCEMENTS DE GRADE ET PROMOTIONS INTERNES

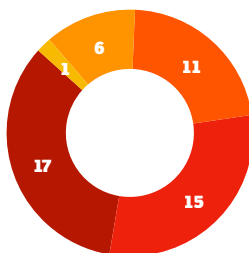
En 2020, 50 agents ont été nommés dont 1 avec examen professionnel, avec une majorité d'agents de catégorie C.

Répartition par catégorie



- Catégorie A
- Catégorie B
- Catégorie C

Répartition par filière



- Animation
- Sportive
- Culturelle
- Administrative
- Technique

En 2020, 2 agents ont pu bénéficier d'une promotion interne.

UNE MOBILISATION DANS LA LUTTE CONTRE LA COVID-19



Face à la crise de la Covid-19, en 2020, la direction des Ressources humaines, avec son service prévention, a veillé à la mise en place de l'ensemble des mesures préventives nécessaires au maintien de l'action publique, en lien avec les directives de l'ARS. Des protocoles sanitaires et des mesures de protection ont été établis dans l'ensemble des bâtiments intercommunaux, tenant compte des contraintes imposées par les équipements et les métiers. Pendant les différentes phases de confinement, les mesures nécessaires ont été mises en place afin de s'adapter aux mesures gouvernementales tout en assurant le maintien du service public (travail à distance, permanences sur sites...).

PERSPECTIVES 2021

- Mettre en application un dispositif de télétravail à destination des agents dont les missions le permettent. Cette démarche est conduite en collaboration avec l'autorité territoriale, la direction générale des services et les représentants du personnel.
- Conduire le passage aux 1607 heures de travail par an, en application de la loi de transformation de la fonction publique.
- Mettre en application les lignes directrices de gestion de l'Agglomération pour les 6 prochaines années.

SÉCURISER ET RATIONALISER

LES FINANCES PUBLIQUES

À l'heure où les dotations de l'État aux collectivités s'amenuisent et que les recettes de l'intercommunalité ont été lourdement impactées par la crise sanitaire de la Covid-19, la direction des achats et des marchés publics, et la direction des finances travaillent afin de toujours mieux maîtriser et rationaliser les dépenses de la collectivité.

LES DÉPENSES ET LES RECETTES RÉALISÉES PAR L'AGGLOMÉRATION EN 2020

En 2020, les recettes du budget principal de l'Agglomération se sont élevées à **200,4 millions d'euros** tandis que les dépenses se sont élevées à **192 millions d'euros.**

La Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne a réalisé un programme d'investissement ambitieux sans avoir à augmenter la fiscalité locale et en continuant à diminuer l'encours de sa dette.

Les principales dépenses en 2020

- > Charges à caractère général : 13 M€
- > Charges de personnel : 34,6 M€
- > Paiement des annuités de la dette : 37,1 M€
- > Reversements de fiscalités : 38,9 M€
- > Subventions versées aux associations et aux budgets annexes : 15,8 M€
- > Remboursement d'une subvention : 0,2 M€
- > Travaux d'investissement : 26,1 M€ dont :
 - La construction du centre aquatique intercommunal à Champs-sur-Marne : 10,7 M€
 - L'aménagement des parcs intercommunaux : 0,8 M€
 - La construction du conservatoire Nina-Simone à Pontault-Combault : 0,6 M€
 - L'aménagement du pôle gare de Torcy : 1,3 M€
 - L'aménagement du pôle gare de Vaires/Torcy : 1,3 M€
 - La réhabilitation du quartier de l'Arche Guédon à Torcy : 0,7 M€
 - L'aménagement de la MOUS à Courtry : 0,6 M€

Les principales recettes en 2020

- > Impôts et taxes intercommunales : 93,2 M€
- > Produits correspondant aux droits perçus des usagers fréquentant les services intercommunaux : 2 M€
- > Dotations de l'État et des autres collectivités territoriales : 42,7 M€
- > Revenus issus des loyers d'immeubles et des concessions : 0,4 M€
- > Emprunts visant à financer une partie des travaux d'investissement : 15,5 M€
- > Subventions d'investissement : 1,2 M€
- > Versement par l'État du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) : 3,2 M€

LES MARCHÉS ET ACHATS PUBLICS

Afin de répondre aux besoins de la collectivité en matière de travaux, fournitures et services, en 2020 :

- > 36 marchés ont été notifiés
- > 1 groupement de commande avec les communes du territoire a été réalisé

PERSPECTIVES 2021

- > Accroître la mutualisation des achats : dans la poursuite de sa démarche engagée en 2019 en matière de réduction des coûts dans les achats incombant à l'Agglomération, la direction de la Commande et des achats publics souhaite accroître les achats transversaux entre les services de la collectivité mais aussi avec les communes de Paris - Vallée de la Marne.
- > Poursuivre le désendettement de l'Agglomération.
- > Continuer à investir sur le territoire
- > Maîtriser les dépenses de fonctionnement





FAÇONNER
LE TERRITOIRE
DE DEMAIN
ET PRÉSERVER
LE PATRIMOINE

AGIR POUR

L'ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

Paris - Vallée de la Marne a pour objectif de développer l'offre de logement et d'améliorer l'habitat sur son territoire, aussi bien au sein du parc privé que public. Ses actions tendent à répondre aux besoins de l'ensemble de ses habitants (familles, étudiants, personnes âgées, gens du voyage...).

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Il définit les orientations de la politique d'habitat du territoire pour répondre aux besoins en logements, favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale, et améliorer l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Après la réalisation du diagnostic et l'élaboration du programme d'actions, l'année 2020 a été consacrée à la prise en compte de l'avis des communes et du Comité régional de l'hébergement et de l'habitat (CRHH).

Le nouveau projet de PLH a été arrêté lors du Conseil communautaire du 25 juin 2020.

Coût de l'élaboration du PLH en 2020 : 10 110 €

LE PROGRAMME OPÉRATIONNEL D'ACCOMPAGNEMENT DES COPROPRIÉTAIRES (POPAC)

Son objectif est double :

- Anticiper les dysfonctionnements susceptibles d'apparaître sur le parc privé
- Agir préventivement aux côtés des copropriétaires

En 2020 :

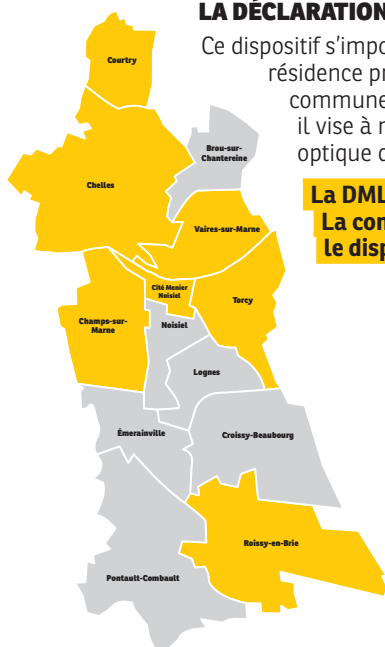
- 60 rendez-vous ont été pris dans le cadre des permanences téléphoniques
- 5 formations aux copropriétaires ont été menées en visioconférence
- 1 matinée d'échange entre professionnels a été organisée en visioconférence
- 3 diagnostics ont été réalisés auprès de 3 copropriétés puis restitués aux conseils syndicaux

Coût du POPAC en 2020 : 54 978 €

LA DÉCLARATION DE MISE EN LOCATION (DML)

Ce dispositif s'impose aux propriétaires mettant en location leur logement au titre de résidence principale. Ils doivent remplir un formulaire et le transmettre à la commune concernée. Par le retour d'informations et leur exploitation statistique, il vise à mieux connaître le fonctionnement du parc locatif privé dans une optique de lutte contre l'habitat indigne.

**La DML a été mise en place le 1^{er} octobre 2020.
La commune de Brou-sur-Chantereine rejoindra
le dispositif en juin 2021.**



Les villes concernées par la DML



LE SERVICE UNIQUE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (SURE)

Il agit comme un "guichet unique" au service des habitants et des professionnels du territoire en apportant des conseils neutres, indépendants et gratuits sur la rénovation énergétique.

Le SURE a été mis en place le 1^{er} juin 2020. Il est déployé en partenariat avec l'ADEME, la Région Île-de-France et le Département de Seine-et-Marne.

Deux conseillers en énergies sont mis à disposition par Seine-et-Marne Environnement. En parallèle, l'Agglomération s'engage à financer le dispositif sur 3 ans, à hauteur de 90 000 € maximum en 2020 et de 99 000 € maximum en 2021 puis en 2022.

Du 1^{er} juin au 31 décembre 2020, 356 ménages du territoire ont bénéficié du SURE.

La plupart des demandes ont porté sur les aides financières, et des conseils techniques (analyse de devis, matériaux, équipements...).

APPORTER DES AIDES FINANCIÈRES AUX PROPRIÉTAIRES

L'Agglomération soutient les propriétaires souhaitant réaliser des travaux pour améliorer la performance énergétique de leur logement, l'adapter aux handicaps des occupants ou y résoudre des dysfonctionnements importants (habitat indigne). Elle leur apporte une aide financière en complément d'autres aides publiques.

En 2020, 64 propriétaires ont bénéficié d'une aide dans le cadre du dispositif, dont 50 afin de réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur logement.

Cela représente une aide totale de 125 180 €, soit une moyenne de 1 956 € par propriétaire.

SOUTENIR LA RÉHABILITATION DES LOGEMENTS HLM

Paris - Vallée de la Marne soutient les organismes HLM réalisant des travaux de réhabilitation pour améliorer la performance énergétique des logements.

En 2020, les travaux portant sur 499 logements (4 opérations) ont été financés pour un montant total de 403 072 €.

En complément, l'Agglomération a garanti les emprunts contractés par les organismes HLM pour améliorer leur parc.

AIDER LES ORGANISMES HLM DÉVELOPPANT LEUR PARC DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

L'Agglomération accorde des aides directes aux organismes HLM développant leur offre de logements par des opérations de construction ou d'acquisition. Cette aide à la construction vise les petites opérations pour lesquelles le coût du foncier est élevé, afin d'offrir de nouveaux logements abordables sur le territoire.

En 2020, 7 opérations de construction et d'acquisition en VEFA totalisant 237 logements, ont été financées pour un montant total de 162 053 €.

En complément, l'Agglomération accorde sa garantie aux organismes HLM pour les emprunts qu'ils sollicitent, en particulier auprès de la Caisse des Dépôts. En contrepartie, 20 % des logements de chaque opération lui sont réservés. Celle-ci rétrocède la gestion de ces logements aux communes d'implantation.

14 demandes de garanties d'emprunt ont été instruites en 2020.

POURSUIVRE LE PROJET D'HABITAT ADAPTÉ CHEMIN DE L'ARANGE À COURTRY

52 familles issues de la communauté des gens du voyage se sont sédentarisées tout en conservant leur mode de vie. Les terrains occupés n'ayant pas été viabilisés, leurs conditions d'habitat nécessitent une intervention publique. L'année 2020 a été consacrée à la réalisation de travaux de viabilisation du site.

**Coût des travaux : 750 000 €
Coût de la mission de Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) : 16 452 €**

ENTREtenir ET GÉRER LES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'Agglomération gère et entretient 58 emplacements proposés sur 5 aires d'accueil des gens du voyage. Les familles sont accueillies pour une durée de 3 mois renouvelables sous conditions, notamment lorsqu'elles scolarisent leurs enfants.

Droit d'emplacement : 4,20 € par jour (auxquels s'ajoutent les coûts liés à la consommation de fluides).

L'Agglomération a appliqué la gratuité du droit de place du 17 mars au 11 mai 2020 afin de tenir compte de la baisse du service de proximité induite par le confinement et des difficultés pour les familles d'exercer leur activité professionnelle. Compte tenu du contexte sanitaire et faisant suite à une demande du Préfet, les aires d'accueil sont restées ouvertes durant l'été afin d'éviter au maximum la circulation des familles.

Taux moyen d'occupation des aires en 2020 : 91 % (hors aire d'accueil de Pontault-Combault, fermée deux mois pour des raisons de sécurité).

Coût de gestion et d'entretien des aires d'accueil en 2020 : 523 399 €

Recettes constituées des paiements des voyageurs et de l'aide au fonctionnement versée par l'État : 326 877 €.

PERSPECTIVES 2021

- Déployer des permanences des conseillers en énergie du SURE dans les 12 communes du territoire afin d'être au plus près de la population.
- En lien avec le déploiement du Plan climat air énergie territorial de l'Agglomération, favoriser les partenariats visant à réduire la consommation énergétique et améliorer la performance énergétique des logements.

ŒUVRER EN FAVEUR DES QUARTIERS PRIORITAIRES

La politique de la ville consiste à garantir la cohésion urbaine dans les quartiers les plus défavorisés. Suivant le plan de mobilisation nationale, elle tend à y restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants.

Paris - Vallée de la Marne compte six quartiers prioritaires répartis sur les communes de Champs-sur-Marne, Chelles, Noisiel, Roissy-en-Brie et Torcy.

MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS DE VILLE

Les trois contrats de ville du territoire prévoient la mise en œuvre d'actions et de projets autour de différentes thématiques. Ils lient l'État, l'Agglomération et ses partenaires (communes en politique de la ville, missions locales, associations...). En 2020, l'Agglomération a accompagné :

- > 72 projets en matière de cohésion sociale (éducation, santé, droits sociaux, culture, lien social, lutte contre les discriminations...)
- > 20 projets relatifs à l'emploi et au développement économique
- > 3 projets liés au cadre de vie

Coûts liés aux contrats de ville en 2020 : 479 000 €

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Dans le cadre de la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP), l'Agglomération travaille, avec les bailleurs sociaux, à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Elle s'associe à différentes actions telles que la sécurisation des résidences (vidéoprotection, sécurisation des accès), l'amélioration de l'éclairage, la gestion des déchets et des encombrants, le renforcement du nettoyage et les actions d'animation favorisant le vivre ensemble.

Dépenses liées à l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers politique de la ville en 2020 : 796 809 €

PERSPECTIVES 2021

- > Mise en place d'un observatoire "Politique de la ville" : système de veille et d'observation visant à mettre en perspective les axes stratégiques et opérationnels du futur contrat de ville.
- > Mise en œuvre, en collaboration avec l'État, d'un Plan régional pour l'insertion des jeunes (PRIJ) sur le territoire. Il permettra aux 16-25 ans des Quartiers politique de la ville de bénéficier de l'ensemble des dispositifs d'aides régionales, départementales et nationales qui leur sont destinées.

FAVORISER LA MOBILITÉ

EN ADÉQUATION AVEC L'ÉVOLUTION DES MODES DE DÉPLACEMENT

Paris - Vallée de la Marne assure la gestion et la coordination des projets de transports et de déplacements. À ce titre, elle est un interlocuteur privilégié d'Île-de-France Mobilités, des transporteurs et des acteurs de la mobilité. Les habitudes de déplacement ayant été impactées par la pandémie, l'Agglo œuvre à la mise en place de solutions de mobilité durable.

ADAPTER LES RÉSEAUX DE BUS

En 2020, l'Agglomération a poursuivi sa politique d'accessibilité, avec le dépôt de dossiers de demande de subventions auprès d'Île-de-France Mobilités, pour la mise aux normes de 37 points d'arrêt.

Cette mise en accessibilité est financée à 70 % par Île-de-France Mobilités

Des modifications d'itinéraires ont été opérées sur le réseau nord afin de le raccorder au T4 à Montfermeil et desservir la plateforme multimodale de Courtry-Le Pin.

Le chantier a été pris en charge par le Département de Seine-et-Marne

POURSUIVRE LES PROJETS ENGAGÉS DANS LES PÔLES GARES

L'Agglomération a finalisé le chantier du pôle gare de Vaires-Torcy. La mise en gestion du site a été mise en place à l'été 2020.

En parallèle, les études d'intermodalité des deux pôles gares du Grand Paris Express (Noisy-Champs et Chelles) se poursuivent.

Coût des études d'intermodalité: 100 000 € pris en charge par la Société du Grand Paris

LANCEMENT D'UNE STRATÉGIE CYCLABLE

La crise sanitaire ayant modifié les modes de vie et les habitudes de déplacement, l'Agglomération souhaite étoffer ses services en matière de modes de transports doux.

La démarche, engagée en 2019 suite à l'appel à projet "Vélo et Territoire" de l'ADEME, se poursuivra jusqu'en 2021 avec la mise en place d'un schéma directeur des itinéraires cyclables. L'objectif: assurer les continuités cyclables sur le territoire et au-delà, mieux desservir les points d'intérêt, disposer d'une signalétique claire et proposer des services répondant aux besoins des cyclistes.

Coût de l'étude de stratégie cyclable: 80 000 € subventionnés à 50 % par l'ADEME

PERSPECTIVES 2021

- Mettre en place le Schéma directeur d'itinéraires cyclables pour permettre le développement de l'usage du vélo.
- Poursuivre les projets engagés notamment en matière de mise en accessibilité PMR des lignes de bus.
- Installer une nouvelle consigne Vélo à Torcy.



GARANTIR DES INFRASTRUCTURES

ADAPTÉES ET CONFORMES

L'Agglomération est compétente en matière de gestion des eaux usées et pluviales, de distribution d'eau potable, d'aménagement et d'entretien des voiries d'intérêt communautaire, et de l'éclairage public des zones d'activité économiques. Elle réalise ou supervise de nombreux chantiers pour garantir des infrastructures appropriées.

AMÉNAGER ET ENTREtenir LA VOIRIE ET L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'Agglomération effectue des travaux d'entretien, de réparation et d'aménagement de la voirie et de l'éclairage public sur le territoire, notamment dans les zones d'activité et les parcs. Par ailleurs, elle gère le nettoyage des voiries d'intérêt communautaire (ramassage des papiers, balayage mécanisé sur certains secteurs et travaux de reprise de revêtement).

Sommes engagées en 2020 pour les chantiers de voirie et d'éclairage public: 3 511 023 €

Coût des achats de fournitures pour les travaux réalisés en régie: 34 975 €

Les principaux travaux menés en 2020:

- Finalisation des travaux de réaménagement du pôle gare, à Vaires-sur-Marne: **1 298 208 €**
- Finalisation de la 3^e phase d'aménagement de la voirie dans le quartier de l'Arche Guédon, à Torcy, avec la création d'une voirie provisoire: **782 641 €**
- Requalification partielle du Chemin de l'Arange, à Courtry: **566 790 €**
- Entretien et aménagement du patrimoine d'éclairage public et de voirie (hors ZA): **321 513 €**
- Entretien et aménagement du patrimoine d'éclairage public et de voirie dans les zones d'activité gérées par l'Agglomération: **457 219 €**

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

L'Agglomération programme et suit les travaux menés par les délégataires en matière d'eau potable et d'assainissement sur son territoire. Elle instruit également les documents d'urbanisme et d'assainissement. Elle accompagne les particuliers et industriels dans leurs projets (raccordements, conventions de rejets, contrôle de conformité...).

Coût des projets d'eau potable et d'assainissement en 2020: 1 380 600 €

LA GÉOTHERMIE

Paris - Vallée de la Marne dispose d'une ressource énergétique renouvelable importante dans la nappe souterraine du Dogger. Il s'agit d'une réelle opportunité écologique et énergétique pour le territoire, permettant de produire une énergie locale, propre, inépuisable et à coût maîtrisé.

En 2020, l'Agglomération a suivi et accompagné plusieurs projets:

- Des nouveaux raccordements ont été opérés sur les communes de Lagny et Torcy, avec notamment l'alimentation des nouveaux projets immobiliers à Lagny.
- Le chantier de forage géothermal au cœur de la Cité Descartes à Champs-sur-Marne. Il a permis d'atteindre 1900 m de profondeur pour bénéficier d'une eau qui offrira, à terme, une chaleur entièrement renouvelable à l'équivalent de 10 000 logements sur les communes de Champs-sur-Marne et Noisiel. En 2020, la construction de la centrale de géothermie à Champs-sur-Marne s'est poursuivie.

Sa mise en service est prévue au dernier trimestre 2021.

PERSPECTIVES 2021

- Poursuivre et engager les travaux de réhabilitation et de mise en séparatif de certains réseaux d'assainissement.
- Engager la passation du contrat de concession pour la gestion de l'assainissement des 12 communes.
- Poursuivre les projets de géothermie engagés.
- Réaliser des schémas directeurs de géothermie pour les secteurs Pontault-Combault/Roissy-en-Brie/Émerainville et Brou-sur-Chantereine/Vaires-sur-Marne.
- Réaliser la 4^e phase des aménagements dans le cadre de la restructuration du quartier de l'Arche Guédon à Torcy.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

Avec près de 600 hectares d'espaces verts, 56 bassins, 10 km de berges de Marne, 5 km de canal, 1 500 000 arbres, Paris - Vallée de la Marne offre un cadre de vie privilégié. Soucieuse de préserver son riche patrimoine naturel, l'Agglomération travaille quotidiennement à l'aménagement, la création et la gestion des espaces naturels d'intérêt communautaire dans le respect de la biodiversité. Pour ce faire, elle pilote des projets stratégiques tels que la mise en place du Plan climat air énergie territorial (PCAET) et le Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) et travaille sur des méthodes de gestion différenciée des espaces naturels.

L'AMÉNAGEMENT DES PARCS

Tout au long de l'année, l'Agglomération mène à bien des travaux de réfection de ses espaces verts.

Les principaux chantiers menés en 2020 :

- Réfection d'allées dans les parcs de Noisiel, du Segrais, du Mandinet, à l'étang de Beauregard, au Fort de Chelles, etc. Coûts engagés en 2020: **310 000 €**
- Travaux d'aménagement au Fort de Chelles: **199 000 €**
- Réaménagement de la grande aire de jeu du parc de Noisiel: **255 000 €**

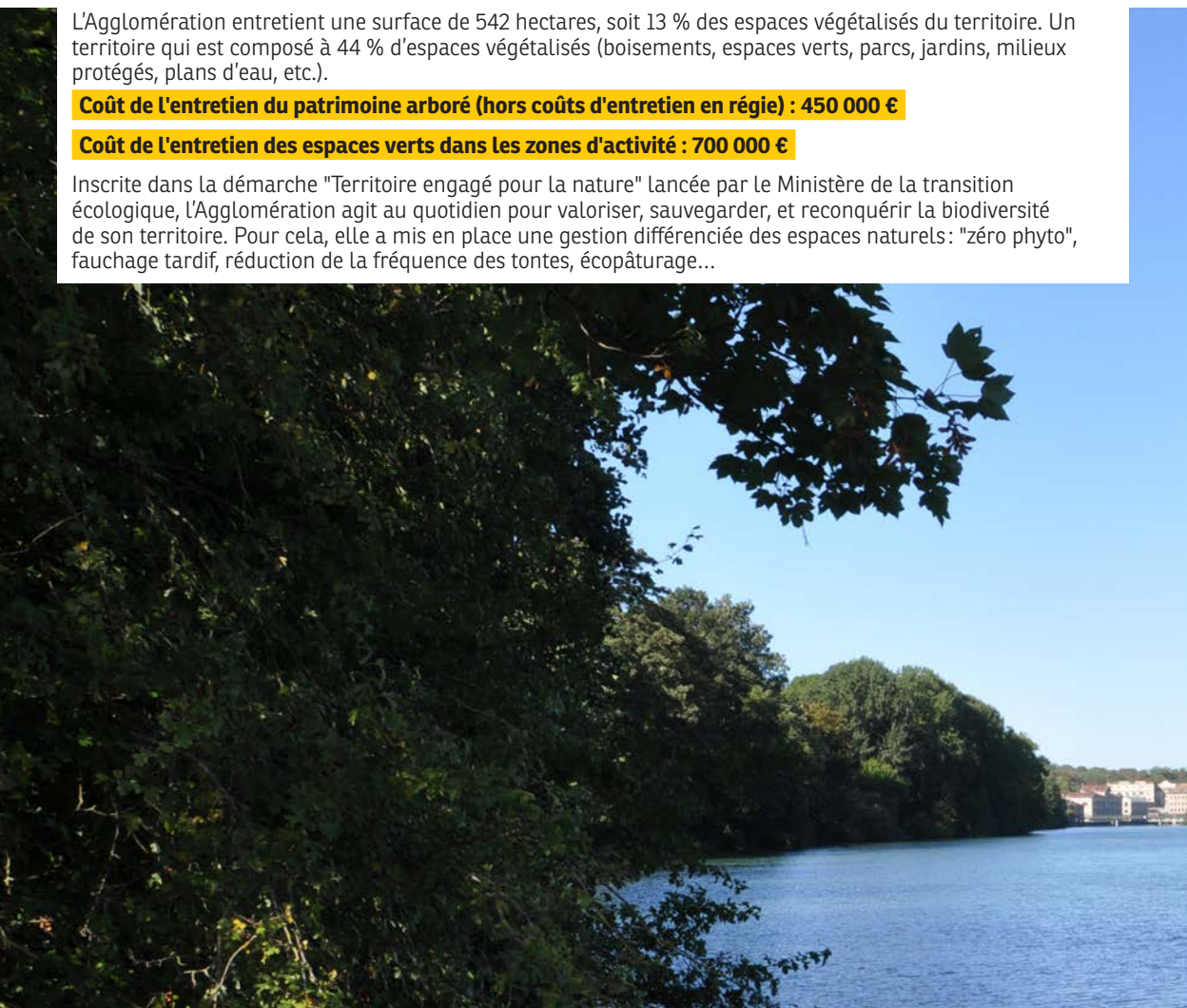
LA GESTION DES ESPACES VERTS ET DU PATRIMOINE ARBORÉ

L'Agglomération entretient une surface de 542 hectares, soit 13 % des espaces végétalisés du territoire. Un territoire qui est composé à 44 % d'espaces végétalisés (boisements, espaces verts, parcs, jardins, milieux protégés, plans d'eau, etc.).

Coût de l'entretien du patrimoine arboré (hors coûts d'entretien en régie) : 450 000 €

Coût de l'entretien des espaces verts dans les zones d'activité : 700 000 €

Inscrite dans la démarche "Territoire engagé pour la nature" lancée par le Ministère de la transition écologique, l'Agglomération agit au quotidien pour valoriser, sauvegarder, et reconquérir la biodiversité de son territoire. Pour cela, elle a mis en place une gestion différenciée des espaces naturels: "zéro phyto", fauchage tardif, réduction de la fréquence des tontes, écopâturage...



Afin de mieux maîtriser et connaître la biodiversité locale et la prendre en compte dans ses modes de gestion, l'Agglomération réalise des inventaires de la faune et de la flore. En 2020, elle a mené, en collaboration avec Seine-et-Marne Environnement :

- 79 inventaires sur les insectes, les amphibiens, les chiroptères, les oiseaux, les insectes et la flore
- 9 suivis écologiques des plans d'eau

LE PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE)

Document réglementaire visant à établir un état des lieux et à définir des actions locales afin de réduire les situations d'exposition sonore excessives et préserver les zones calmes, le PPBE a été construit en collaboration avec l'ensemble des acteurs locaux. Sur le territoire, 28 zones à enjeux ont été définies. Le plan d'actions 2019-2024 a été validé lors du Conseil communautaire du 6 février 2020 et la démarche d'élaboration du PPBE se clôturera en 2021 à la suite d'une consultation publique réglementaire prévue du 18 janvier au 19 mars 2021.

Coût annuel de l'adhésion à Bruitparif : 4 514 €

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Action de développement durable, le PCAET a pour objectif de s'adapter aux changements climatiques (lutte contre le risque inondation, les sécheresses, les îlots de chaleurs...), réduire l'empreinte carbone du territoire et y améliorer la qualité de l'air. Les élus du Conseil communautaire ont validé le PCAET de l'Agglomération et son plan de 51 actions, le 17 décembre 2020. Le programme, établi pour 6 ans (2021-2026), sera mené en collaboration avec une cinquantaine d'acteurs locaux (communes, Département, aménageurs, université, gestionnaires de réseaux d'énergie, chambres consulaires, organismes de la mobilité...).

Le PCAET de Paris - Vallée de la Marne prévoit, à l'horizon 2030 (par rapport à 2015) :

- 15 % de baisse des consommations d'énergies
- Une multiplication par 2,2 de la production d'énergies renouvelables
- 25 % de baisse des émissions de polluants atmosphériques
- 40 % de baisse des émissions de gaz à effet de serre

Coûts liés à l'étude : 53 340 €

(financés à 70 % par l'État dans le cadre du Contrat de Plan État Région)

Coût de l'adhésion à Airparif : 11 800 €

PERSPECTIVES 2021

- Approbation de la version finale du PPBE.
- Approbation de la version finale du PCAET.
- Initier l'élaboration d'un Plan alimentaire territorial.
- Engager l'élaboration d'un schéma directeur de protection de la biodiversité et des écosystèmes.
- Poursuivre la mise en place d'une charte de l'arbre.
- Développer des projets d'aménagements paysagers et de franchissements piétons de la Marne.




PARIS
VALLÉE
DE LA
MARNE
TOURISME



OFFICE DE TOURISME DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE



 01 64 21 27 99

 WWW.TOURISME-PVM.FR

 @tourisme.pvm  pvmtourisme



FV 616 SR



BIENVENUE



CAR



AFFIRMER
L'ATTRACTIVITÉ
DU TERRITOIRE

ASSEOIR LE POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

Paris - Vallée de la Marne est un territoire au tissu économique dense et varié. C'est pourquoi l'Agglomération mène une stratégie dynamique basée sur quatre objectifs :

- > Fidéliser les entreprises au territoire,
- > Renforcer l'attractivité des pôles d'activités,
- > Encourager l'entrepreneuriat et le développement des jeunes entreprises,
- > Positionner l'Agglomération en tant que territoire de l'innovation sur les villes de demain.

POURSUIVRE ET ENGAGER LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE

En collaboration avec les aménageurs publics, l'Agglomération engage des projets d'aménagement économique visant à consolider son offre foncière :

- > **ZAC de la Régale à Courtry** : poursuite de la commercialisation et de l'aménagement de la 1^{re} phase et démarrage des premiers chantiers des entreprises
- > **ZAC de la Tuilerie à Chelles** : achèvement de l'extension sud-ouest et commercialisation d'un terrain de 4 200 m²
- > **ZAC du Gué de Launay à Vaires-sur-Marne** : lancement des travaux d'aménagement et début des travaux du groupement ALSEI-CLEMA pour la réalisation d'un parc PME-PMI de 8 000 m²
- > **ZAI de Torcy** : poursuite de l'étude d'impact et des démarches de concertation et de précommercialisation dans le but de créer un lotissement industriel sur 5 hectares
- > **ZAI PariEst à Croissy-Beaubourg** : accompagnement d'Aéroports de Paris pour la commercialisation d'une première tranche de 3 hectares
- > **À Pontault-Combault** : suivi du projet de requalification de la zone NI Jean Cocteau, de la mutation du magasin Castorama dans la ZAC de Pontillaut et du centre Leclerc aux Quatre Chênes

L'Agglomération accompagne les projets de développement sur son territoire :

- > Elle participe aux ateliers consacrés à la reconversion du site Nestlé à Noisiel et engage une étude externe sur l'implantation d'une Cité productive sur le site en complément de la Cité du goût
- > Aux côtés d'Aménagement 77, elle accompagne la reconversion du site de l'ex-pépinière de la CCI à Champs-sur-Marne dans le cadre d'une convention avec la commune de Champs-sur-Marne et l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF)

C'EST NOUVEAU!



Souhaitant être au plus près des entreprises, maintenir le lien et leur apporter des conseils, et de l'information, notamment dans le contexte épidémique, l'Agglomération a développé deux supports numériques dédiés aux entrepreneurs :

- > Le site économique de Paris - Vallée de la Marne
eco.agglo-pvm.fr
- > La newsletter mensuelle **InfoEco**



ACCOMPAGNER LES ENTREPRENEURS ET FAVORISER LEUR IMPLANTATION

L'Agglomération soutient la création, le développement et l'implantation des entreprises sur son territoire. En 2020, elle a accompagné **110 demandes d'implantation** et suivi **200 transactions** au sein de locaux d'activité, bureaux et grands locaux commerciaux.

Le Bureau d'accueil et de services aux entreprises (BASE) accompagne les entreprises dans les différentes phases de leur développement. En 2020, et compte tenu du contexte sanitaire, son action s'est faite principalement à distance :

- **241 porteurs de projet** ont participé à des ateliers thématiques, dont 19 en webinaires
- **129 porteurs de projet** ont été accompagnés pour des diagnostics ou suivis personnalisés

La Maison de l'entreprise innovante (MEI)

Malgré le contexte lié à la Covid-19, la MEI a poursuivi, en 2020, l'accueil de nouveaux résidents :

- **16 locataires** ont occupé l'Hôtel d'entreprises, soit 770 m² de bureau
- Le taux de remplissage était de **82 %**

Un engagement pour l'Économie sociale et solidaire

Labellisée "Territoire French Impact", la Communauté d'agglomération a poursuivi, en 2020, la promotion et le développement des innovations sociales et environnementales :

- **5 projets** ont été accompagnés dans le cadre de "Boostez votre projet engagé"
- **3 rencontres** ont été organisées autour de l'entrepreneuriat engagé.

UN APPUI CONSOLIDÉ AUX ENTREPRISES PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Paris - Vallée de la Marne a su s'adapter au contexte sanitaire néfaste pour l'activité économique en développant un dispositif d'accompagnement des entreprises. L'objectif: identifier leurs difficultés et leurs opportunités de développement et les orienter vers les dispositifs adaptés.

En 2020, 203 d'entre elles ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé.

Afin de maîtriser l'impact de la crise sur le tissu économique de son territoire, l'Agglomération a mené deux enquêtes auprès des entreprises :

- L'impact de la Covid-19 sur les entreprises de Paris - Vallée de la Marne, à laquelle 259 entreprises ont répondu
- Une enquête de conjoncture, à laquelle 110 entreprises ont répondu

Le fonds Résilience

Paris - Vallée de la Marne a participé à la mise en place du fonds Résilience créé à l'initiative de la Région Île-de-France et de la Banque des Territoires à destination des entreprises franciliennes.

La contribution de l'Agglomération à ce fonds est de plus de 300 000 €.

En 2020, 82 entreprises ont bénéficié du Fonds Résilience à Paris - Vallée de la Marne pour un montant d'avance de 1398 000 € contribuant ainsi au maintien de 260 emplois sur le territoire.

SOUTENIR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

L'enseignement supérieur et la recherche contribuent au développement de l'attractivité du territoire auprès de ses habitants. L'Agglomération élabore une stratégie partagée avec l'Université Gustave Eiffel, en matière d'enseignement supérieur et de recherche. L'objectif est de mieux valoriser l'offre de formation et de recherche sur le territoire et au-delà.

La Fabrique des savoirs

Ce dispositif, mis en place en partenariat avec l'Université Gustave Eiffel, vise à permettre une diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle à travers des animations destinées au grand public. Il a été lancé le 13 octobre 2020 par une conférence consacrée aux usages numériques dans l'enseignement.

Un site dédié à la Fabrique des savoirs a été lancé: fabriquedesavoirs.agglo-pvm.fr

PERSPECTIVES 2021

- Poursuivre l'accompagnement des entreprises, notamment dans le cadre de la crise sanitaire.
- Développer une page LinkedIn Paris - Vallée de la Marne.
- Poursuivre les projets d'aménagement des zones d'activité sur le territoire.
- Développer un programme d'animations complet et intergénérationnel dans le cadre de la Fabrique des savoirs.
- Réaliser un schéma d'accueil et de services aux entreprises.
- Actions de soutien aux entreprises des filières stratégiques de la construction et du numérique.

ACCOMPAGNER LE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES ET SOUTENIR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

L'année 2020 a connu un contraste assez fort en matière de chômage. Alors que les chiffres étaient en constante baisse depuis 2018, avec près d'un millier de chômeurs en moins sur le territoire, une hausse considérable de demandeurs d'emploi a été observée dès mars 2020, en lien avec la crise de la Covid-19. Le territoire dépasse désormais les 20 000 demandeurs d'emploi. L'Agglomération, en collaboration avec ses partenaires, a dû retravailler son offre de services pour permettre, malgré les contraintes sanitaires, d'accompagner le recrutement et favoriser le développement des compétences des demandeurs d'emploi.

LE SERVICE INTERCOMMUNAL DE L'EMPLOI (SIE)

Il accueille et accompagne les demandeurs d'emploi, salariés et personnes en reconversion de plus de 26 ans vivant sur le territoire. Le SIE apporte des conseils personnalisés et organise des réunions d'information sur différentes thématiques. En 2020, le SIE a poursuivi ses actions malgré le contexte sanitaire en favorisant les rendez-vous téléphoniques :

- Une réunion d'information sur le thème du "Droit à la formation"
- Près de 1800 personnes en contact avec le service
- 282 entretiens individuels
- 337 sorties positives (91 personnes en CDI, 59 en CDD, 20 en CTT, 1 personne en création d'entreprise, 24 en formation et 142 usagers ayant atteint leur objectif qui ne sont donc plus suivis par le service)

LA PLATEFORME "EMPLOI PARIS - VALLÉE DE LA MARNE"

Cet outil numérique géré par l'Agglomération, rassemble toutes les offres d'emploi du territoire pour les relayer auprès des habitants. Il centralise aussi l'actualité des services de l'Agglomération et met en avant les partenaires emploi du territoire.

En 2020, près de 36 000 offres d'emploi y ont été publiées.

UN FORUM EMPLOI EN LIGNE

L'édition 2020 du forum "Objectif emploi" de Paris - Vallée de la Marne a été adaptée au contexte sanitaire. Initialement prévu jeudi 26 novembre à Chelles, il a été maintenu dans une version 100 % en ligne.

LE JOB DATING LIDL

L'implantation du magasin Lidl dans la ZAC de la Régale à Courtry générera, à son ouverture en mars 2021, plus d'une vingtaine d'emplois. Afin de les pourvoir, l'Agglomération a organisé, en partenariat avec la commune de Courtry, une matinée "Job Dating" le 7 décembre à l'Hôtel de ville de Courtry :

- 83 candidats
- 46 convoqués (suite à une présélection)
- 43 présents
- 26 recrutés

LE RÉSEAU DE PARTENAIRES

Afin de mener à bien sa politique en matière d'emploi, l'Agglomération s'appuie sur un réseau de partenaires et d'acteurs tels que Pôle emploi, les chambres consulaires (CCI et CMA), Cap Emploi, l'université Gustave Eiffel et les CFA.



Elle subventionne également des associations locales :

> La Maison intercommunale de l'insertion et de l'emploi (M2IE)

Elle améliore et développe des actions dans les domaines de l'insertion, de l'emploi et de la formation professionnelle en vue de répondre au mieux aux besoins de la population et des différents partenaires.

Subvention en 2020: 280 000 €

> Les missions locales

Elles agissent pour l'accès à l'emploi des 16 - 25 ans en les accueillant, informant, orientant mais aussi en accompagnant leurs parcours d'insertion. Le territoire est doté de deux missions locales dont la fusion est prévue au 1^{er} semestre 2021.

L'objectif: gagner en efficacité grâce à des synergies plus importantes entre les acteurs.

Subventions en 2020:

- Mission Locale du Bassin Chellois: **166 500 €**
- Mission Locale de Paris - Vallée de la Marne: **361 280 €**

> L'école de la 2^e chance

Elle assure l'insertion professionnelle et sociale par l'éducation et la formation de jeunes adultes en créant des parcours personnalisés pour des promotions d'une dizaine de stagiaires sur une période allant de 8 à 24 mois.

Subvention en 2020: 100 000 €

> Ingénierie d'Insertion Nord-Ouest 77 (IINO77)

Elle accompagne les publics *via* le développement de clauses sociales permettant l'insertion de personnes en difficultés. Elle gère notamment la clause d'insertion entre l'Agglomération et la Société du Grand Paris (SGP) dans le cadre du chantier du Grand Paris Express.

Subvention en 2020: 120 000 € (dont 60 000 € de la SGP)



PERSPECTIVES 2021

- > Collaborer plus étroitement avec les entreprises locales afin de mieux repérer les publics pouvant répondre à leurs critères *via* un travail prospectif.
- > Apporter une attention particulière aux entreprises dans les parcs d'activité du territoire ou aux reprises de sites en les accompagnant dans leurs recrutements.
- > Accompagner la fusion de la M2IE et d'IINO77 prévue au 1^{er} semestre 2021.
- > Accompagner la fusion des missions locales prévue au 1^{er} semestre 2021.

VALORISER UN TERRITOIRE

DYNAMIQUE ET ACCUEILLANT

Paris - Vallée de la Marne propose une offre de loisirs intergénérationnelle à ses habitants et visiteurs. Pour dynamiser son attractivité, elle s'appuie notamment sur son Office de tourisme. La crise sanitaire ayant eu un impact important sur le tourisme et les loisirs mais aussi sur l'accueil et l'information du public, l'Agglomération a travaillé à la mise en place de mesures permettant de garder du lien avec la population.

DÉVELOPPEMENT DES ITINÉRAIRES PIÉTONS

Paris - Vallée de la Marne prévoit la mise en place de 3 à 4 itinéraires de randonnée par an. Pour cela, elle a signé, en décembre, une convention avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre en Seine-et-Marne (CODERAND077) afin de concevoir et baliser des cheminements de randonnées pédestres sur le territoire.

En 2020, quatre premiers itinéraires ont été envisagés pour un total de 51 km de pistes praticables.

CHANGER D'AIR À PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

Pour promouvoir les multiples activités disponibles sur son territoire, l'Agglomération a mis en place six formules clés en main proposant des animations et des idées de sorties sur le territoire.

Nommées "Changer d'air à Paris - Vallée de la Marne", ces formules permettent aux touristes de s'imprégner des richesses du territoire en fonction de leurs attraits.



DES ANIMATIONS VARIÉES

Malgré la crise sanitaire et l'annulation de nombreuses animations tout au long de l'année, l'Office de tourisme de Paris - Vallée de la Marne a travaillé au développement de solutions pour poursuivre la promotion du territoire. **En 2020, l'Office de tourisme a mené 22 animations** en collaboration avec les partenaires culturels et industriels du territoire :

- > Le château de Champs-sur-Marne
- > Les centres équestres Lusi du Raffeteau & Epona
- > Red Dito
- > Yprema
- > Île de loisirs de Vaires - Torcy
- > La Ferme du Buisson
- > EDF
- > Le Centre photographique d'Île-de-France
- > La chocolaterie Chapon
- > Chelles Chaleur

Enfin, l'Agglomération a investi dans des systèmes d'audioguides pour pallier les contraintes sanitaires.

Coût de l'investissement : 1738 €

UN OFFICE DE TOURISME MOBILE

Garder du lien avec la population, lui permettre de s'approprier les richesses de son territoire, tels sont les objectifs premiers du camion itinérant de l'Office de tourisme de Paris - Vallée de la Marne. Il sera présent lors d'événements structurants sur le territoire et dans les communes alentour afin de renforcer la notoriété et l'image de l'Agglomération.

Réceptionné en décembre 2020, le camion sillonnera le territoire à partir de février 2021.

Coût de l'achat et de l'aménagement du camion : 114 840 € budgétés pour 2021, financés en partie par une subvention de 35 000 € de La Région Île-de-France.

OXY'VIRTUEL

Oxy'Trail, la course de Paris - Vallée de la Marne, concourt à l'attractivité du territoire. Elle attire chaque année plus de 6 000 participants de la France entière.

En 2020, la crise sanitaire a contraint l'Agglomération à annuler l'événement et le transformer en une course virtuelle et solidaire les 27 et 28 juin. Le concept : courir l'une des distances habituelles (5, 13 ou 23 km) et s'élancer de manière autonome. Les inscrits avaient la possibilité de faire un don aux Restaurants du cœur de Torcy. **401 personnes ont participé à l'événement.**

3 645 € ont été récoltés au profit des Restaurants du Cœur, partenaire historique de l'événement.

Le 6 octobre 2020, Guillaume Le Lay-Felzine, président de l'Agglomération et Gilles Bord, vice président chargé des équipements sportifs, de la politique sportive communautaire et des JO Paris 2024, ont remis un chèque symbolique à l'association (photo ci-dessous).

La 8^e édition Oxy'trail est prévue les 25 et 26 septembre 2021. L'Agglomération ambitionne de recevoir 6 400 participants et 3 500 spectateurs.



PERSPECTIVES 2021

- Asseoir la stratégie de développement touristique du territoire grâce à la mise en place de l'Office de tourisme itinérant, mais aussi à la conduite d'événements hors les murs.
- Création de 5 livrets d'itinéraires cyclables dans le cadre de la mise en place du Schéma directeur cyclable sur le territoire.
- Suivre le projet de reconversion du site Nestlé, notamment autour de la création de la cité du goût.



UN ENGAGEMENT MARQUÉ

EN FAVEUR DU SPORT DE HAUT NIVEAU

Paris - Vallée de la Marne, avec sa compétence "Soutien au sport de haut niveau" et ses nombreux équipements sportifs, mène une politique active en matière de développement sportif sur son territoire. Le 18 décembre 2020, l'Agglomération a officiellement été désignée "collectivité hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024". Elle accueillera les épreuves olympiques et paralympiques d'aviron et de canoë-kayak sur le stade nautique olympique de Vaires-sur-Marne. En parallèle, deux équipements intercommunaux (le Nautil et le futur centre aquatique intercommunal à Champs-sur-Marne) et trois équipements municipaux (le complexe sportif Maurice Baquet à Chelles, le dojo Raymond Mur et l'espace Boisramé à Pontault-Combault) ont été retenus comme Centres de Préparation aux Jeux.

UN ENGAGEMENT QUOTIDIEN ET COLLABORATIF

En tant que "collectivité hôte", Paris - Vallée de la Marne fait partie des acteurs majeurs de ces Jeux Olympiques et Paralympiques. L'Agglomération travaillera en collaboration avec nombreux acteurs du territoire pour garantir la réussite de cet événement international :

- Les communes membres, les clubs et les habitants pour faire de ces Jeux un événement populaire et moteur pour le développement de la pratique sportive sur le territoire.
- La Société d'Économie Mixte Régionale "Île-de-France Loisirs" appelée à gérer l'Île de loisirs de Vaires-Torcy.
- Les délégataires de service public pour adapter l'environnement du stade nautique olympique : aménagement des voies d'accès, desserte en transports en commun, liens de la base olympique avec les villes environnantes...

Paris - Vallée de la Marne travaille en parallèle à l'accueil de délégations étrangères dans les équipements labellisés "Centre de Préparation aux Jeux" par la mise en place d'une offre attractive valorisant les atouts du territoire, tout en garantissant l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

LE SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU

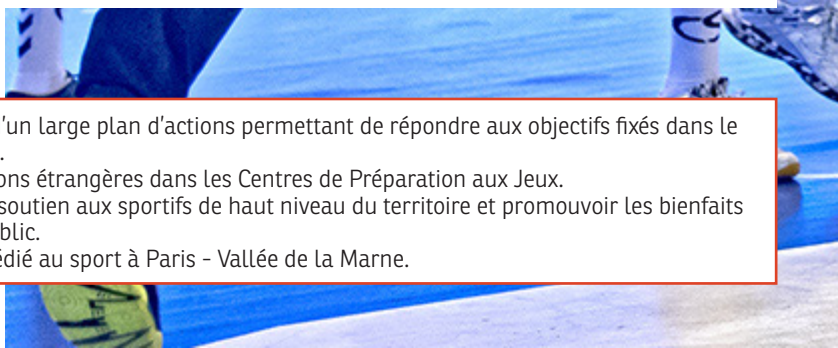
Depuis 2019, l'Agglomération exerce la compétence "Soutien au sport de haut niveau". L'objectif : accompagner et aider la montée en puissance du sport de haut niveau sur le territoire à l'aube des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

En 2020, l'Agglomération a reconduit à l'identique ses actions en matière de promotion du sport en raison de la crise sanitaire. Ainsi, elle a apporté un soutien financier aux clubs de divisions nationales ainsi qu'aux sportifs individuels inscrits sur la liste ministérielle de haut niveau :

- 11 équipes soutenues, à hauteur de **176 938 €**
- 25 sportifs individuels soutenus, à hauteur de **21 000 €**

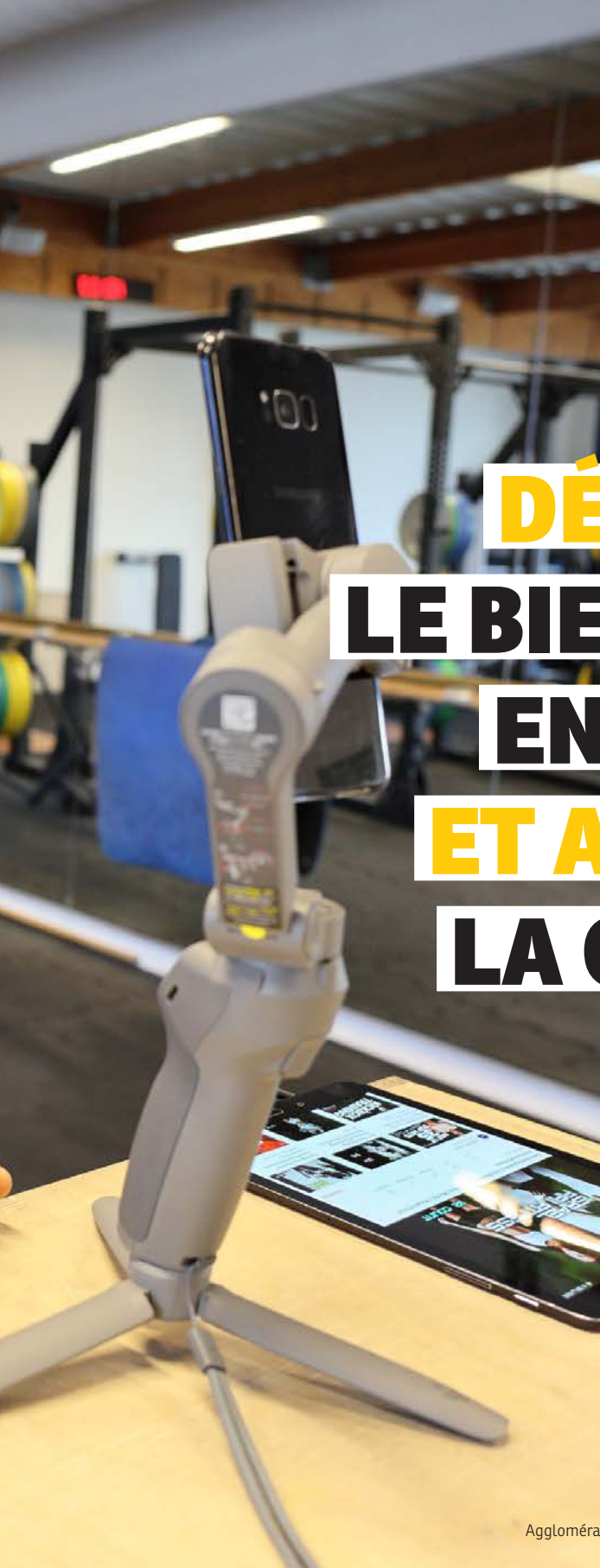
PERSPECTIVES 2021

- Travailler à la mise en place d'un large plan d'actions permettant de répondre aux objectifs fixés dans le cadre du label "Terre de Jeux".
- Préparer l'accueil de délégations étrangères dans les Centres de Préparation aux Jeux.
- Poursuivre les démarches de soutien aux sportifs de haut niveau du territoire et promouvoir les bienfaits du sport auprès d'un large public.
- Développer un site internet dédié au sport à Paris - Vallée de la Marne.









DÉFENDRE
LE BIEN VIVRE
ENSEMBLE
ET ASSURER
LA QUALITÉ
DE VIE

FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS ET DÉVELOPPER LA MÉDECINE DU SPORT

Paris - Vallée de la Marne assure la mise en œuvre des politiques de santé pour lutter contre la désertification médicale, améliorer l'accès aux soins, renforcer l'offre de soins... via son Contrat local de santé (CLS) intercommunal. Elle œuvre en relation étroite avec les partenaires santé du territoire. En cette année particulière, l'Agglomération a été fortement mobilisée afin d'accompagner et orchestrer des actions pour lutter contre la propagation de la Covid-19.

LUTTE CONTRE LA COVID-19

À l'initiative de professionnels de santé du territoire et des communes, deux centres Covid-19 ont ouvert à Chelles et Pontault-Combault, durant la période de confinement, afin d'accueillir les personnes symptomatiques à la Covid-19. Les deux Maisons de santé pluridisciplinaires du territoire se sont également organisées, pour assurer l'accueil des patients.

Le médecin du sport et l'assistante médicale du Centre Médico-sportif intercommunal sont intervenues régulièrement dans le centre Covid-19 de Pontault-Combault afin d'assurer l'accueil et la consultation des patients.

En parallèle, afin de pallier le manque de matériel et de personnels sur le territoire, plusieurs actions ont été engagées :

- Un appel aux dons auprès des entreprises (masques, gel hydroalcoolique, charlottes, surblouses, gants, surchaussures...), à destination des 2 centres Covid-19 et des deux Maisons de santé.
- Une recherche de bénévoles auprès des infirmières scolaires.
- Des contacts avec les infirmières et ambulanciers ont également été entrepris pour recenser leurs besoins et les remonter à l'Agence régionale de santé (ARS).
- Un accompagnement des élus des communes et du Département dans la distribution des masques *via* un recensement des professionnels de santé (infirmiers, EHPAD, ambulances, services de soins et d'aide à domicile...).
- Participation au groupe de travail ARS/collectivités afin de proposer un espace d'échanges et d'informations pour améliorer les actions de lutte contre la propagation de la Covid-19.
- Organisation d'une campagne de dépistage de juin à juillet à destination des professionnels de santé : 8 journées ont été consacrées à la réalisation gratuite de tests de sérologie rapide (TROD) fournis par la Région Île-de-France. **161 professionnels de santé, 84 agents de l'Agglomération ont été testés par le médecin du CMS.**

**Coût des actions dans le cadre de la lutte contre la Covid-19
(hors moyens humains) : 14 175 €**

DES ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION

Dans le cadre de sa politique de prévention - santé, l'Agglomération met en place et développe des événements sur son territoire. Contrainte par le contexte sanitaire, elle n'a pas pu mener à bien l'ensemble de ses actions.





Pour la 6^e année consécutive, l'Agglomération s'est associée à l'événement national Octobre Rose pour la prévention sur le dépistage du cancer du sein. En 2020, les villes de Chelles, Lognes, Noisiel, Roissy-en-Brie, Torcy et Vaires-sur-Marne ont collaboré à l'événement. Au regard du contexte sanitaire, un nouveau schéma d'actions a été décliné, sous la forme de conférences/débats, d'ateliers sur la cuisine préventive et de sensibilisation à l'autopalpation mammaire.

Coût de l'événement : 3 921 €

ACCOMPAGNER L'INSTALLATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

En collaboration avec la commune de Vaires-sur-Marne, l'Agglomération a missionné le cabinet Acsantis afin de travailler à la mise en place d'un centre de santé.

Coût de la mission pour Paris - Vallée de la Marne : 9 684 €

En parallèle, l'Agglomération, qui entend lutter contre la désertification médicale sur son territoire, accompagne des professionnels de santé (médecins généralistes, dentistes, ophtalmologistes, etc.) dans leur recherche de locaux et l'obtention d'aides financières.

En 2020, elle a assisté plusieurs structures de santé telles que le centre de santé INWECARE à Chelles, la future Maison de santé pluriprofessionnelle CAP HORN à Champs-sur-Marne et d'autres professionnels de santé libéraux.

Afin de répondre à ce même objectif, en 2020, Paris - Vallée de la Marne a collaboré à la mise en place de deux Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) :

- La CPTS de "L'Ouest Briard", regroupant les professionnels de Pontault-Combault, Roissy-en-Brie, Émerainville et Ozoir-la-Ferrière
- Une CPTS, pilotée par la MSPU de Torcy, regroupant les professionnels de Croissy-Beaubourg, Lognes, Noisiel, Torcy et Vaires-sur-Marne

Ces regroupements ont pour rôle de coordonner les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser, à leur initiative et autour d'un projet de santé, pour répondre à des problématiques communes.

LA MÉDECINE SPORTIVE

Dotée d'un Centre médico-sportif / centre de référence ressources à Pontault-Combault, l'Agglomération travaille, avec son médecin, au développement d'une politique préventive auprès d'un large public :

- Participation au groupe de travail "Prévention de l'obésité chez l'enfant" dans le cadre de la mise en place de la CPTS de "L'Ouest Briard" et formation d'éducateurs sportifs en lien avec le CDOS 77 à Melun (dispositif financé par l'ARS IDF et la DRJSCS à hauteur de 20 000 €).
- Intervention à Lognes, le 8 octobre, dans le cadre de la semaine bleue, lors d'une conférence sur les bienfaits de l'activité physique auprès des seniors.

Par ailleurs, afin de promouvoir l'activité du CMS qui assure des visites de contre-indication à la pratique sportive et des tests d'effort, le médecin tisse des contacts auprès d'éducateurs sportifs du territoire.

PERSPECTIVES 2021

- Poursuivre la mise en œuvre des actions du CLS dont certaines ont été reportées, suite à la crise sanitaire.
- Participer à la mise en place de deux centres de vaccination Covid-19 à Chelles et Pontault-Combault.
- Accompagner le point de vaccination avancé à Torcy dans le cadre du dispositif "aller-vers" de l'ARS.
- Poursuivre l'aide à l'installation de professionnels de santé sur le territoire.
- Promouvoir et développer le sport-santé sur le territoire.
- Poursuivre les actions de prévention telles que la campagne "Octobre rose".

RENDRE LE DROIT

ACCESSIBLE À TOUS

L'Agglomération est dotée de trois Maisons de justice et du droit (MJD) à Chelles, Lognes et Pontault-Combault. Ces lieux d'accueil, d'information et d'aide juridique, de médiation, de prévention et de citoyenneté, sont accessibles à tous, gratuitement et en toute confidentialité. Dans le contexte particulier, les agents ainsi que les associations partenaires ont eu pour objectif de garder le lien avec la population en octroyant conseils et informations à distance.

RÉPONDRE AUX BESOINS DES USAGERS

Les MJD ont pour missions principales :

- > L'accès au droit et l'aide aux victimes
- > La résolution amiable des conflits
- > La prévention de la délinquance
- > La réparation pénale
- > Le suivi et l'aide à la réinsertion
- > La citoyenneté

En 2020, les MJD ont accueilli 22 748 usagers (accueil physique et téléphonique confondus) :

> 8 027 à la MJD à Chelles

> 5 697 à la MJD à Lognes

> 9 024 à la MJD à Pontault-Combault

PRÉVENIR ET INFORMER

Afin de mener à bien leur mission de prévention notamment auprès des jeunes, les MJD animent plusieurs actions notamment dans les établissements scolaires du territoire. En 2020, malgré le contexte, plusieurs interventions ont pu être maintenues :

- > Animation "La roue en question" auprès de 200 collégiens
- > Animations auprès de 300 collégiens à l'occasion du "Carrefour des métiers" et du "Forum des métiers"
- > Présentation de l'organisation judiciaire française aux collégiens
- > Visioconférence à destination des jeunes de la Mission locale : "Contrats de travail : l'essentiel à retenir"
- > "Parcours citoyen" auprès d'élèves de 6^e

DES PARTENAIRES LOCAUX

Pour garantir aux usagers des conseils personnalisés, les MJD s'entourent de partenaires spécialisés dans différentes branches du droit. L'Agglomération subventionne certains d'entre eux dans le cadre de leurs permanences au sein des équipements :

- > ACJuSE : **1100 €**
- > CERAF MÉDIATION : **2 665 €**
- > AVIMEJ : **20 000 €**
- > ADIL77 : **11 000 €**
- > REBOND 77 : **6 500 €**
- > CIDFF 91 : **32 544 €**

PERSPECTIVES 2021

- > Mener à bien les animations programmées malgré les contraintes liées au contexte sanitaire.
- > Développer des actions avec les établissements scolaires afin de sensibiliser les plus jeunes, notamment sur les dérives d'Internet et le harcèlement scolaire.
- > Consolider le lien avec les usagers notamment en cette période où les échanges sont restreints.

AGIR POUR

LA PRÉVENTION ET LA CITOYENNETÉ

L'Agglomération met régulièrement en place des actions pour sensibiliser les habitants autour de diverses thématiques. Elle s'appuie sur un large réseau de partenaires tels que l'Éducation nationale, le ministère de la Justice, le ministère des Solidarités et de la Santé, les services municipaux, les associations ou encore les structures sociales du territoire.

DES ACTIONS VARIÉES POUR UN LARGE PUBLIC

Paris - Vallée de la Marne intervient sur 2 thématiques :

- La citoyenneté et l'accès au droit
- La prévention et la promotion de la santé

L'Agglomération organise des actions ciblées sur chacune de ces thématiques. En 2020, la majeure partie des animations a été annulée en raison de la crise sanitaire, mais certaines ont tout de même pu se tenir :

- Des visites d'audiences correctionnelles au Tribunal Judiciaire de Melun "jeunes et justice" : 14 séances d'audiences pour 310 élèves, financées par le Commissariat général à l'Égalité des territoires (CGET).
- Animation d'une exposition interactive "Moi, jeune citoyen" : 14 interventions pour 387 élèves
- Des stands de prévention sur les addictions, le SIDA et les IST

En 2020, l'Agglomération a reçu une subvention de 15 000 € du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR-social) dans le cadre des activités proposées par son service prévention - citoyenneté - MJD.

6 VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

Le 16 octobre, six volontaires en service civique ont intégré la direction des Solidarités intercommunales pour une durée de 7 mois (photo ci-dessous). Leur mission : appuyer, sur le terrain, les actions conduites par l'Agglomération sur différentes thématiques liées à l'éducation à la citoyenneté, à l'accès au droit et à la prévention. À raison de 24 heures de travail par semaine, ils ont pris part à l'organisation et à l'accompagnement des jeunes scolarisés du territoire en lien étroit avec les professionnels des services Citoyenneté – Prévention – Maisons de Justice et du Droit (MJD) de Paris - Vallée de la Marne.

Budget alloué à la rémunération des 6 volontaires en 2020 : 1936 €



PERSPECTIVES 2021

- Poursuivre les actions réalisées afin de maintenir le lien avec les habitants malgré un contexte social difficile.

SOUTENIR LA PRATIQUE DU SPORT POUR TOUS

Parce que le sport est un vecteur incontournable à l'épanouissement personnel, Paris - Vallée de la Marne mène une politique de développement sportif ambitieuse. Elle a pour objectif d'assurer aux habitants une pratique physique et sportive de qualité, diversifiée, dans des espaces et équipements adaptés et sécurisés.

LE RÉSEAU DES PISCINES

L'Agglomération gère un réseau de 4 piscines sur son territoire. Situées à Chelles, Émerainville, Torcy et Vaires-sur-Marne, elles permettent de favoriser la pratique et l'apprentissage de la natation auprès d'un large public : scolaires, centres de loisirs, associations sportives et grand public.

L'année 2020 a été marquée par plusieurs fermetures partielles ou totales des piscines, du fait des mesures sanitaires mises en place par le Gouvernement. Des mesures qui ont eu un impact important sur la fréquentation et les recettes de ces équipements :

- > 30 624 usagers à Chelles (-69 % par rapport à 2019)
- > 23 418 usagers à Émerainville (-56 % par rapport à 2019)
- > 23 541 usagers à Torcy (-73 % par rapport à 2019)
- > 14 340 usagers à Vaires-sur-Marne (-67 % par rapport à 2019)

Recettes réalisées en 2020 : 90 932 € (-66 % par rapport à 2019)

Des travaux d'entretien et de réhabilitation

L'Agglomération a optimisé les périodes de fermeture des piscines pour y réaliser des travaux d'entretien et de réhabilitation :

Piscine Robert Prévault à Chelles

- > Réfection du bassin extérieur en résine et réalisation de marquages permettant la pratique du hockey subaquatique
- > Réfection et remise aux normes du pont d'accès extérieur
- > Reprise du petit bassin intérieur avec la mise en place de rampes d'accès
- > Réalisation de marquages de sécurité et installation d'un interphone PMR

Coût des travaux : 240 396 € HT

Piscine de l'Arche Guédon à Torcy

- > Travaux de rénovation de la structure
- > Interventions de maintenance

Coût des travaux : 154 554 €

Piscine d'Émery à Émerainville

- > Reprise d'étanchéité du bassin
- > Changement des 4 plots de départ destinés aux compétitions

Coût des travaux : 21 198 € HT

Piscine à Vaires-sur-Marne

- > Réfection du bassin
- > Interventions de maintenance

Coût des travaux : 77 442 € HT

PERSPECTIVES 2021

- > Poursuivre l'engagement de l'Agglomération en apportant un renfort en matière d'apprentissage de la natation auprès des enfants et en développant l'offre des piscines auprès des adultes (ouverture de créneaux d'activités à travers de nouvelles animations).
- > Maintenir l'accès aux piscines, dans le respect des mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire.





PERSPECTIVES 2021

- Préparer l'accueil de délégations en natation artistique en tant que Centre de préparation aux jeux.
- Candidater pour le référencement du Nautil en tant que centre de préparation à l'escalade pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.
- Candidater à l'obtention de label "Grand Insep" qui serait un gage de qualité des installations et de l'accompagnement sportif, en lien avec l'engagement de la collectivité en matière de soutien au sport de haut niveau.
- Mettre en place un programme d'animations en lien avec les JOP 2024 afin de sensibiliser les plus jeunes aux bienfaits du sport.

LE NAUTIL

Espace de sport et loisirs situé à Pontault-Combault, l'équipement de 7000 m² propose une large gamme d'activités. Labélisé centre de préparation pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, l'équipement est une référence sur le territoire notamment grâce à la diversité de son offre. Il comprend :

- **Un espace aquatique** avec un bassin de 25 m, un bassin à vagues, un bassin d'aquagym, un toboggan, une pataugeoire et des jeux d'eau pour les tout-petits
- **Un espace remise en forme** avec trois courts de squash, un bassin d'aquagym, un sauna, un hammam, un jacuzzi, un bassin froid et un bassin circulaire extérieur, une salle de cours collectifs, une salle de musculation, de cardiotraining, d'haltérophilie et de cross training
- **Un espace escalade** de 1500 m² avec des voies de 18 m de haut et 300 m² d'espace blocs

En 2020, le Nautil a accueilli 221 134 visiteurs

Une baisse de fréquentation de 50,76 % par rapport à 2019 liée aux différentes phases de fermeture de l'équipement. Pendant ces périodes, l'Agglomération a suspendu les abonnements et les prélèvements des usagers abonnés.

Des cours en direct

Pour pallier les deux grandes phases de fermeture du Nautil, les équipes ont mis en place des actions permettant de maintenir le lien avec les usagers. Elles ont ainsi développé un programme de cours sur leur page Facebook, disponibles en live ou en replay : Circuit training, renforcements musculaires, Pilate...

Ce ne sont pas moins de 186 cours de 45 minutes qui ont été dispensés à distance en 2020.



CONSTRUIRE UN FUTUR CENTRE AQUATIQUE ET SPORTIF

Pour répondre aux attentes des habitants et compléter l'offre de baignade et d'apprentissage de la natation, Paris - Vallée de la Marne a décidé de se doter d'un centre aquatique intercommunal à Champs-sur-Marne. Il sera implanté au cœur de la Cité Descartes sur un site d'environ 16 480 m². Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable, par son intégration en bordure d'un site boisé protégé, son respect de l'environnement, sa gestion rigoureuse des consommations d'eau et le recours à la géothermie profonde pour la production de chaleur.

Débuté en septembre 2020, le chantier se déroulera jusqu'à septembre 2022. À terme, l'équipement proposera plusieurs espaces.

► **Un espace sportif couvert** comprenant :

- Un bassin de nage de 25 m à 6 couloirs de 375 m²
- Un bassin d'activités "eau calme" de 158 m²
- Un bassin d'activités "eau agitée" de 203 m²
- Une pataugeoire de 48 m²
- Un espace bien-être : jacuzzis, hammam, saunas, douches à jets et jardin finlandais
- Un espace fitness / musculation de 150 m² chacun



PROJET COFINANCÉ PAR:

- > La Région Île-de-France:
800 000 €
- > La Préfecture de la Région
Île-de-France dans le cadre de la DSIL:
600 697 €
- > Le Département de Seine-et-Marne:
1 666 666 €
- > L'Agence Nationale du Sport:
1 000 000 €



> Une offre aquatique extérieure comprenant:

- Un bassin nordique de 50 m à 8 couloirs de 1038 m² accessible *via* un sas couvert, avec des plages de circulation et de détente d'une surface d'environ 690 m²
- Des jeux d'eaux extérieurs de 115 m² avec des plages minérales d'environ 476 m²
- Un village finlandais de 199 m² environ
- Des annexes baigneurs d'été d'environ 347 m²
- Un espace buvette d'été d'environ 67 m²
- Un solarium végétal

Coût total des travaux : 24 742 331 € HT

PERSPECTIVES 2021

- > Poursuivre la construction de l'équipement tout en maintenant les délais fixés.

DÉVELOPPER

LA CULTURE POUR TOUS

La culture, vecteur d'éducation, de lien social et d'épanouissement, est au cœur des actions de Paris - Vallée de la Marne. Son ambition : la rendre accessible à tous. Pour cela, elle s'appuie sur des équipements de qualité afin de proposer une offre diversifiée de pratiques culturelles et artistiques : 14 médiathèques, 9 conservatoires, 3 studios d'enregistrement, 3 auditoriums et une salle de spectacles, Les Passerelles.

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Avec ses 14 médiathèques et son service de bibliothèque "Hors les murs", Paris - Vallée de la Marne facilite l'accès à la lecture. Elle garantit un maillage équilibré du territoire et un déploiement des actions dans les 12 communes.

En 2020, les médiathèques c'est :

- > 552 431 documents prêtés à 24 834 usagers
- > Au moins 158 919 entrées dans l'ensemble du réseau
- > 387 groupes accueillis (dont 332 groupes scolaires et 55 groupes d'adultes)
- > 70 actions culturelles avec prestations/intervenants
- > 135 animations récurrentes assurées par les agents
- > 51 ateliers numériques

Maintenir le service public malgré le contexte sanitaire

La crise sanitaire et les confinements successifs n'ont pas manqué d'interroger l'activité des médiathèques, à la fois sur la fonction des équipements, la continuité du service et la reconnaissance des équipements en matière de service public. Les professionnels ont dû se réinventer et repenser leurs missions et actions au quotidien :

- Le "Prêts à emporter", mis en place en mai et en novembre, a permis aux adhérents de réserver en ligne leurs ouvrages et les récupérer, sur rendez-vous, dans leur équipement.

Au total, 24 908 documents ont été prêtés à 7 578 usagers.

- Les "paniers surprise", mis en place pour pallier le rôle de conseil et d'accompagnement des médiathécaires, a permis aux usagers de se voir prêter 10 documents sélectionnés par les agents, en fonction de leurs goûts.
- L'offre de "Biblio-malles" (103 malles au total) à destination des classes du territoire a été développée afin de compenser la baisse des accueils scolaires et de maintenir le lien avec les enseignants.
- L'offre en ligne, avec de nombreuses ressources consultables sur les portails internet des médiathèques, a été promue afin de compenser l'accueil des publics.

Les grands événements en 2020

En 2020, deux événements majeurs ont vu le jour :

- > **La Nuit de la lecture** : placée sous le signe des partages, la manifestation nationale a eu lieu samedi 18 janvier dans 4 médiathèques du territoire. 899 participants ont assisté à l'événement, regroupant 8 actions
- > **Le Printemps du numérique** : en mars 2020, la musique était à l'honneur dans les médiathèques au travers d'ateliers, rencontres et conférences.

PERSPECTIVES 2021

- > Créer une nouvelle dynamique informatique et numérique à travers un projet de catalogue et d'un portail commun et la création d'un fil rouge "Fabrique numérique 2.0.21".
- > Engager la démarche de consultation des usagers pour construire les "Médiathèques de demain".

MÉDIATHÈQUE Simone-Veil





LES CONSERVATOIRES

Les 9 conservatoires de Paris - Vallée de la Marne, véritables écoles des arts vivants, accueillent les élèves dès 4 ans pour la pratique de la danse, de la musique et du théâtre. Forte de son réseau de conservatoires, l'Agglomération développe une politique d'enseignement et d'éducation artistique visant à réduire les inégalités d'accès à la culture et à favoriser la cohésion sociale.

Le réseau des conservatoires en 2020, c'est :

- 3 800 inscrits, âgés de 4 à 87 ans (-15,5 % de fréquentation liée à la crise sanitaire)
- 246 enseignants
- 28 intervenants en milieu scolaire à destination de 5 500 élèves dans le cadre du Plan d'éducation artistique

Garder le lien grâce au numérique

L'enseignement artistique a été fortement impacté par la crise sanitaire engendrant la fermeture des conservatoires puis la suppression de nombreux cours et activités de groupes en présentiel. Les équipes se sont mobilisées afin de garder le lien avec les élèves et assurer la continuité pédagogique tout au long de l'année. Des vidéos, enregistrements, padlets, cours à distance et autres pratiques numériques ont été développés, pour faire vivre la culture et le collectif.

Structurer le cycle d'orientation professionnelle et le cycle préparatoire à l'enseignement supérieur

Depuis septembre 2020, une véritable formation préprofessionnelle en musique et en théâtre s'est structurée à l'échelle du réseau des conservatoires.

46 étudiants sont concernés par le dispositif, dont 10 en théâtre.

L'offre de formation se mutualise sur l'ensemble du territoire, grâce notamment aux partenariats avec des structures permettant de renforcer la diffusion, telles que La Ferme du Buisson - Scène nationale, le théâtre de Chelles, Les Passerelles - scène de Paris - Vallée de la Marne ainsi que l'Université Gustave Eiffel.

Renforcer l'offre pédagogique

Malgré la période de crise, l'offre se développe sur le territoire avec, notamment, l'ouverture d'une classe de hautbois à Vaires-sur-Marne. L'objectif : dynamiser la connaissance des instruments dits "rares". Enfin, de nombreux professeurs ont eu l'occasion de bénéficier d'une formation sur l'accueil des personnes en situation de handicap. Ce qui a permis, dès la rentrée de 2020, de rendre toujours plus accessible la formation artistique sur le territoire.

Réhabiliter certains sites

- > Au conservatoire Olivier-Messiaen à Vaires-sur-Marne, 3 salles de cours ont été créées et le secrétariat a été agrandi afin de permettre un meilleur accueil du public.

Coût des travaux : 75 552 € HT

- > Au CRD Val Maubuée (antenne de Malvoisine à Lognes), des travaux de réhabilitation de la salle de danse ont été réalisés.

Coût des travaux : 35 821 € HT

PERSPECTIVES 2021

- > Engager la concertation autour d'un projet d'établissement pour le réseau des conservatoires.
- > Poursuivre le travail avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et le Département pour l'élaboration d'un Contrat Territoire Enseignements Artistiques.

PROMOUVOIR LE SPECTACLE VIVANT, POUR UNE DIFFUSION DE LA CULTURE

Paris - Vallée de la Marne place le spectacle vivant au cœur de sa programmation culturelle. Ses espaces de diffusion proposent aux publics une diversité de spectacles pluridisciplinaires :

- > Les Passerelles à Pontault-Combault
- > L'auditorium Jean-Cocteau à Noisiel
- > L'auditorium Jean-Pierre-Vernant à Chelles

De la mise en œuvre technique à la médiation culturelle, l'Agglomération assure la programmation et la diffusion de spectacles vivants et développe en permanence une coopération et une complémentarité entre l'action culturelle et l'enseignement artistique sur le territoire. L'accueil des compagnies en résidence lui permet également de soutenir la création artistique. Les deux confinements successifs ont imposé l'interruption de la programmation du spectacle vivant de mars à septembre, puis à partir de novembre.

LE FESTIVAL PAR HAS'ART !

Né de la volonté de proposer aux habitants une autre vision de l'espace qu'ils traversent quotidiennement, le festival, avec ses nombreux spectacles investit, depuis 2018, les rues et les parcs du territoire. Alors que la crise sanitaire a entraîné son annulation en 2020, les équipes travaillent d'ores et déjà à une programmation 2021 haute en surprises.

LES PASSERELLES, SCÈNE DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

L'équipement culturel situé à Pontault-Combault propose des spectacles vivants qui invitent à la découverte de pratiques et talents nouveaux. Sa programmation pluridisciplinaire se compose de danse, théâtre, cirque, musique et marionnettes.

En 2020 :

- > 14 spectacles ont été proposés
- > 3073 spectateurs accueillis
- > 15 spectacles ont dû être annulés pour cause de crise sanitaire

Des actions auprès des publics en situation de handicap

Dans la continuité des saisons précédentes, en partenariat avec l'association Accès Culture, des programmations et actions à destination de publics sourds, malentendants, aveugles et malvoyants ont été reconduites. Dans ce cadre, deux spectacles ont été programmés et adaptés en langue des signes française : *Le petit chaperon rouge* - Compagnie Louis Brouillard en janvier 2020, et *Love is in the Hair* - Compagnie For Happy People & Co en mars 2020.

LA COOPÉRATION CULTURELLE

Paris - Vallée de la Marne collabore avec de nombreux services culturels afin de diffuser la culture sur son territoire. Malgré une année contrainte par la crise sanitaire, la coopération culturelle a continué d'être travaillée notamment avec les services culturels et sociaux des communes, le milieu associatif, Culture du Cœur 77, les MJC, les centres sociaux et des structures culturelles partenaires comme le Théâtre de Chelles, La Ferme du Buisson et le Centre Photographique d'Île-de-France. Certains de ces partenariats ont été élaborés avec des artistes en résidence.

Soutien à La Ferme du Buisson et au Théâtre de Chelles

L'Agglomération compte, sur son territoire, deux scènes d'importance, la scène nationale de La Ferme du Buisson et le Théâtre de Chelles. Ces deux acteurs majeurs de la vie culturelle participent au rayonnement culturel du territoire.

Subvention au Théâtre de Chelles en 2020 : 140 000 €

Subvention à La Ferme du Buisson : 1 904 000 €

PERSPECTIVES 2021

- Organiser Par'HasART !, le Festival des arts de la rue de Paris - Vallée de la Marne, malgré le contexte sanitaire.
- Prévoir la mise en œuvre de la programmation 2021/2022.



#agglo-pvm

Suivez-nous !



**Restez informé en vous
abonnant à la newsletter**
www.agglo-pvm.fr